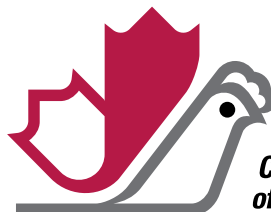




DÉLICIEUX,
NUTRITIF,
Local!

Rapport Annuel 2012



**Les Producteurs de
poulet du Canada**
**Chicken Farmers
of Canada**



À l'intention du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, l'honorable Gerry Ritz,
et du Conseil des produits agricoles du Canada.

Table des matières

Qui nous sommes.....	4	Commerce international	24
Message du Président.....	6	Contribution économique	26
Conseil d'administration et Comités des PPC.....	8	Salubrité des aliments à la ferme	28
Message du Directeur exécutif.....	10	Soins aux animaux.....	30
Ressources humaines	12	Santé animale	31
Planification stratégique	14	L'utilisation d'antimicrobiens.....	32
Responsabilité sociale de l'entreprise	16	Recherche avicole.....	33
Surveillance du marché	17	Relations gouvernementales.....	35
Croissance différentielle	22	Passons le mot.....	38
Suivi et application.....	23	Rapport des vérificateurs et états financiers	42



Les Producteurs de poulet du Canada

350, rue Sparks, bureau 1007, Ottawa (Ontario) K1R 7S8

Tél: (613) 241-2800 Téléc: (613) 241-5999

Courriel: ppc@poulet.ca Site Web: www.poulet.ca

Conçu à l'interne. Imprimé par Tri-Co Evolution.

Qui nous sommes

Les Producteurs de poulet du Canada (PPC) sont une organisation nationale entièrement financée par les prélèvements perçus auprès des producteurs selon le volume de poulet mis en marché. L'organisation a été créée en 1978, en vertu de la Loi sur les offices des produits agricoles. Les activités des PPC se déroulent dans l'environnement réglementaire prévu par l'Accord fédéral-provincial sur le poulet signé en juillet 2001 par les gouvernements fédéral et provinciaux et les offices provinciaux de commercialisation du poulet.

Le mandat des PPC comporte deux grands volets. La principale responsabilité des PPC est de veiller à ce que la production de poulet frais, sain et de grande qualité de nos 2 700 producteurs suffise à combler la demande des consommateurs. C'est la raison pour laquelle les producteurs, les transformateurs, les surtransformateurs et les représentants du secteur de la restauration se réunissent aux huit semaines pour déterminer les besoins du marché et établir en conséquence les niveaux de production. Ce système dynamique de gestion des risques qui encadre nos activités est communément appelé la « gestion de l'offre ». Dans le cadre de ce système, les PPC surveillent le respect des contingents provinciaux ainsi que l'expansion du marché et le commerce interprovincial du poulet.

Une autre responsabilité des PPC consiste à représenter les intérêts des producteurs canadiens de poulet et de l'industrie canadienne du poulet. Les PPC jouent un rôle important dans l'élaboration, la gestion et la mise en œuvre, en partenariat, de programmes pour les producteurs canadiens de poulet afin de prouver que les producteurs continuent d'élever des poulets de haute qualité qui inspirent confiance aux consommateurs. Par le biais de leurs programmes à la ferme comme le Programme d'assurance de la

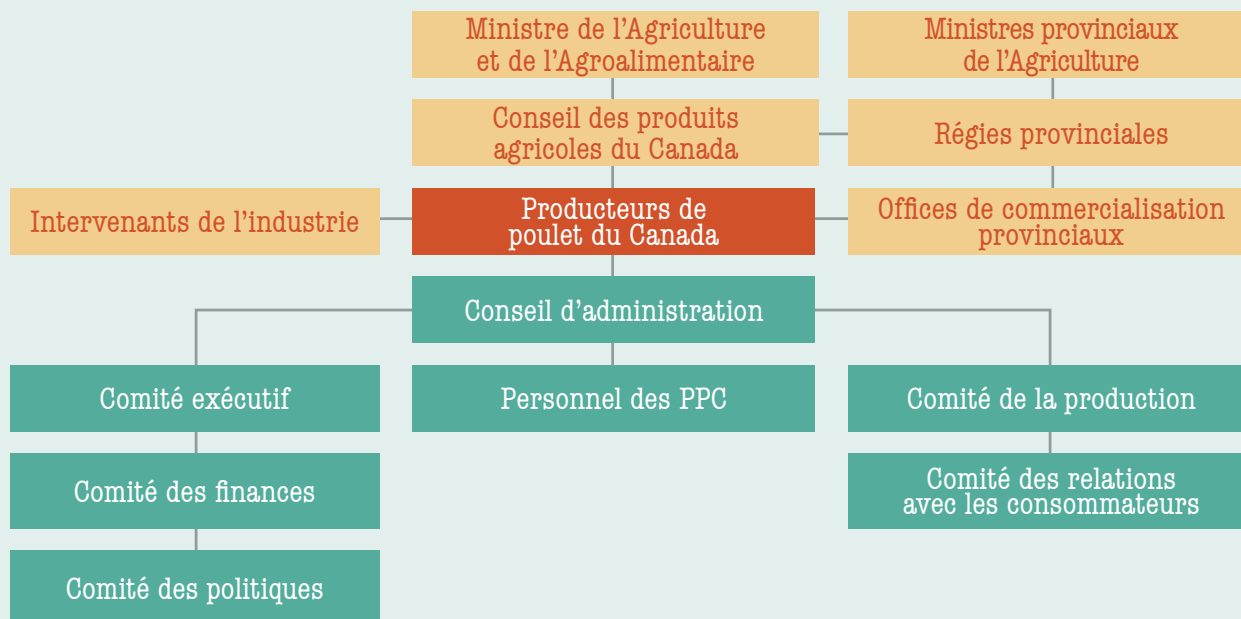
salubrité des aliments, le Programme de soins aux animaux et les initiatives de biosécurité, les PPC travaillent en étroite collaboration avec leurs partenaires du gouvernement et les intervenants de l'industrie pour faire en sorte que l'industrie demeure innovatrice et réceptive. Au moyen du programme de relations avec le gouvernement, les PPC veillent à ce que les principaux décideurs du gouvernement comprennent bien le point de vue des producteurs canadiens de poulet et que celui-ci soit pris en compte au moment de prendre des décisions importantes en matière de politiques agricoles et commerciales.

Les orientations et les politiques sont établies par un Conseil d'administration de 15 membres. Ce Conseil est formé de producteurs nommés par les offices provinciaux de commercialisation du poulet. Il comprend également des membres non producteurs, soit un représentant du secteur de la restauration, un autre du secteur de la surtransformation et deux du secteur de la transformation, qui sont nommés par leur association nationale respective. Les PPC et leurs intervenants travaillent en collaboration au nom de tous les secteurs de l'industrie canadienne du poulet, des producteurs jusqu'aux détaillants.

Les principales réalisations des Producteurs de poulet du Canada sont les suivantes :

- » assurance d'un approvisionnement stable de poulet canadien frais, sain et de qualité;
- » mise en œuvre des normes de production les plus élevées en matière de salubrité des aliments et de soins aux animaux;
- » création de 55 000 emplois et contribution de 6,5 milliards de dollars au produit intérieur brut du Canada;
- » innovation stimulée par l'investissement de millions de dollars dans la recherche avicole.

Organigramme





NOTRE MISSION

Créer une industrie canadienne du poulet solide, concurrentielle et axée sur le consommateur en mesure de relever les défis d'un monde en constante évolution et d'accroître sa viabilité en devenant l'une des principales sources de protéines alimentaires au Canada.

Message du Président

Nos clients dans les épicereries, les restaurants et les établissements de restauration ont confiance et aiment le poulet que les quelque 2 700 producteurs canadiens élèvent depuis des générations d'un bout à l'autre du pays. Notre poulet est reconnu pour sa saveur, sa variété et sa grande valeur nutritive, autrement dit c'est un bon produit bien de chez nous. Nous sommes fiers de produire la viande de choix que vous servez à votre famille en toute occasion.

L'année 2012 a été une année mouvementée pour les Producteurs de poulet du Canada (PPC), qui ont dû faire face à plusieurs enjeux touchant notamment la croissance différentielle, le commerce international, la volaille de réforme et l'utilisation des antimicrobiens. Les administrateurs et le personnel des PPC ont étudié, discuté, analysé et tenté de régler ces enjeux. Si certaines de ces questions exigent des solutions à long terme, il n'en demeure pas moins que beaucoup de travail a été accompli pour faire avancer les choses.

Le principal problème, et certainement celui qui a attiré le plus d'attention et mobilisé le plus de ressources de toutes les parties intéressées, a été la croissance différentielle. Pour ceux qui ne connaissent pas encore le terme, la croissance différentielle fait référence à l'allocation de la production de poulets aux provinces autrement qu'au prorata. En 2012, l'Alberta a envoyé une lettre aux PPC indiquant son intention de se retirer de l'office national si ses doléances n'étaient pas réglées avant la fin de 2013.

À titre de président, mon rôle consiste à diriger les discussions, à encourager le dialogue et à faciliter l'échange d'idées – tout en cherchant à mettre en place un système d'allocation de la croissance à venir qui soit acceptable pour les 10 provinces. Cette question de toute première importance pour les PPC demeurera une priorité critique tout au long de 2013.

Les solides assises de gouvernance et l'esprit d'équipe des PPC nous permettent d'affronter des questions épineuses et de les résoudre. Notre approche consultative, qui tient compte de nos partenaires et des parties intéressées de l'industrie, a été un facteur important de notre succès dans le secteur de l'agriculture ici au Canada. Face à ces problèmes et aux nouveaux défis qui pointent à l'horizon, il est clair que les PPC et, à vrai dire, toute l'industrie du poulet doivent continuer à travailler ensemble et à faire front commun.

Le plan repose sur une stratégie quinquennale qu'entreprennent les PPC, de concert avec leurs partenaires et intervenants de l'industrie, de manière à fournir une orientation à long terme et à prendre des décisions stratégiques éclairées au nom des producteurs de poulet du Canada, voire de toute l'industrie.

En octobre, le Comité de direction de la planification stratégique, constitué de quatre producteurs et de quatre intervenants de l'industrie, a entrepris l'élaboration du plan et de la vision pour la période 2014–2018. Le Comité a discuté des tendances à la consommation, de la salubrité des aliments, des principaux moteurs de l'industrie du poulet, de la technologie, de l'innovation et du commerce. Il prévoit soumettre le plan stratégique qu'il propose au Conseil d'administration des PPC en mai prochain.

Je tiens à remercier les membres de ce comité pour leur vision et leur aide alors que nous ouvrons un nouveau chapitre de notre brillant cheminement.

J'aimerais aussi souligner le rôle important que joue le ministre de l'Agriculture, l'honorable Gerry Ritz. Il n'a jamais cessé d'appuyer les efforts des PPC à trouver une solution à la question de la croissance différentielle et de diriger les efforts entre ministères pour atténuer les effets de déstabilisation résultant des importations de volailles de réforme.

Je profite également de l'occasion pour remercier le ministre du Commerce international, l'honorable Ed Fast, pour sa décision d'apporter des changements au Programme d'importation pour réexportation. Cette décision, faisant suite à une recommandation du Comité consultatif sur les contingents tarifaires de ne plus permettre l'entrée des produits marinés en vertu du Programme d'importation pour réexportation, constitue une importante amélioration en ce qu'elle limite le détournement de produits sur le marché intérieur.



Je tiens aussi à remercier les deux ministres pour leur soutien inébranlable à l'industrie canadienne du poulet et à son régime de gestion de l'offre, tant au pays que sur la scène internationale.

La diligence et la détermination sont les mots d'ordre du président du Conseil des produits agricoles du Canada, Laurent Pellerin, que je tiens à féliciter pour avoir prêté l'oreille à nos préoccupations, en avoir tenu compte dans les nouvelles lignes directrices d'approbation des allocations de contingents et nous avoir accordé la marge de manœuvre dont nous avons besoin pour conclure une entente en matière de croissance différentielle. Son dévouement et sa connaissance de l'industrie sont d'importants facteurs dans la recherche de solutions à nos problèmes.

L'appui de ceux que nous servons et de ceux avec qui nous travaillons est essentiel à l'efficacité de la fonction de président. Je remercie les administrateurs des PPC, notamment les membres du Comité exécutif, pour l'accueil qu'ils m'ont réservé dans mon nouveau rôle et pour leur effort à assurer une bonne transition.

En tant que membres du Conseil d'administration, nous avons tous un rôle à jouer pour assurer la prise de sages décisions et une bonne partie du crédit revient à notre personnel. Le dévouement, l'empressement et le souci du détail de nos employés, ainsi que leur appui, sens de l'organisation et conseils d'experts ont contribué au succès de ma première année à la présidence. Notre directeur exécutif, Mike Dungeat, a veillé avec excellence à ce que je reçoive l'appui et l'expertise dont j'ai besoin.

Vous méritez tous des félicitations pour vos efforts et, au nom de tous les producteurs de poulet du Canada, je vous remercie du rôle que chacun d'entre vous a joué pour que l'industrie canadienne du poulet continue d'être un exemple de réussite pour les générations à venir.



Dave Janzen, Président

Conseil d'administration des PPC



Président : Dave Janzen

Colombie-Britannique



Reg Cliche

Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles



Paul Cook

Nouvelle-Écosse



Yvon Cyr

Nouveau-Brunswick



Martin Dufresne

Québec



Vernon Froese

Manitoba



Luc Gagnon

Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles



Ian Hesketh

Association canadienne des surtransformateurs de volailles



Jacob Middelkamp

Alberta



Christine Moore

Association canadienne
des restaurateurs et des
services alimentaires



Ed O'Reilly

Terre-Neuve-et-Labrador



Mike Pickard

Saskatchewan



Adrian Rehorst

Ontario



Rick Thiessen

Colombie-Britannique



Barry Uyterlinde

Île-du-Prince-Édouard

Comités des PPC

Exécutif

Président – Dave Janzen
Premier vice-président – Adrian Rehorst
Deuxième vice-président – Martin Dufresne
Membre à titre personnel – Yvon Cyr

Finances

Barry Uyterlinde – Président
Christine Moore
Mike Pickard

Politiques

Rick Thiessen – Président
Yvon Cyr
Martin Dufresne
Luc Gagnon
Ian Hesketh

Production

Reg Cliche – Président
Paul Cook
Carole Girard (remplaçante du Québec)
Tim Klompmaker (remplaçant de l'Ontario)
Christine Moore

Relations avec les consommateurs

Adrian Rehorst – Président
Rudy Martinka
(remplaçant de la Saskatchewan)
Jacob Middelkamp

Représentants

Fédération canadienne de l'agriculture :
Mike Pickard
Conseil de recherches avicoles du Canada :
Jacob Middelkamp
Conseil national pour le soin des animaux
d'élevage : Carole Girard
Conseil national sur la santé et le bien-être
des animaux d'élevage : Rick Thiessen

Message du Directeur exécutif

Je dois avouer que je suis toujours ébahi de voir le nombre de gens qui étudient, critiquent, citent des économistes morts depuis longtemps et déclarent que la gestion de l'offre est anathème à tout ce qui est bon et juste, sans jamais se donner la peine de parler aux gens qui travaillent dans ce système, bon an mal an. S'ils s'en donnaient la peine, ils comprendraient que nous ne prétendons pas que le système est parfait, mais que nous sommes engagés à en améliorer le fonctionnement et à veiller à ce qu'il continue d'évoluer dans le temps de manière à livrer les avantages prévus.

Notre but ne consiste pas à imposer un modèle agricole monolithique basé sur un quelconque concept théorique, mais plutôt de suivre une orientation viable fermement ancrée dans le monde des possibilités. Les producteurs de poulets n'ont jamais tenté de dire aux autres producteurs agricoles comment ils devraient s'organiser, comment et où ils devraient écouler leurs produits ou quel appui ils devraient demander au gouvernement. Nous avons simplement défendu nos intérêts de notre propre chef, en sachant qu'un secteur agricole fort et diversifié est la pierre angulaire de nos collectivités et l'assurance de la viabilité à long terme du Canada rural.

En vertu de la *Loi sur les offices des produits agricoles*, les producteurs de poulet ont obtenu une licence sociale qui les autorise à gérer l'offre de poulets dans l'intérêt des producteurs et des consommateurs.

Les consommateurs canadiens veulent des aliments sains produits ici, et c'est ce que livrent les producteurs de poulet du Canada :

- » 97 % des exploitations avicoles sont accrédités dans le cadre du programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme des PPC
 - » Les PPC représentent le premier secteur agricole à recevoir la reconnaissance officielle d'une tierce partie
 - » 80 % des exploitations avicoles sont accréditées dans le cadre du programme de soins aux animaux des PPC
 - » Les PPC dirigent l'élaboration d'une stratégie de réduction de l'utilisation des antimicrobiens à l'échelle de l'industrie

Vous constaterez bientôt que les PPC seront beaucoup plus proactifs dans la proclamation de nos bonnes nouvelles. Nous avons un excellent produit et, au moyen de notre stratégie de promotion de la marque, nous nous proposons de le faire savoir aux gens. Notre stratégie de promotion d'une marque pour le poulet frais canadien vendu au détail fera ressortir la contribution des producteurs de poulet à un régime alimentaire plus sain pour les Canadiens. Notre stratégie de relations publiques s'attaquera aux mythes et inexactitudes propagées par des critiques mal informés. Nous ferons valoir notre contribution à l'économie canadienne – l'industrie canadienne du poulet contribue 6,5 milliards de dollars au PIB du Canada, crée 56 000 emplois et verse 1,3 milliard de dollars en impôts.

Nous sommes aussi socialement responsables. Par le biais de notre programme *Défi Poulet* et de notre campagne *Tout le monde gagne avec le poulet*, nous avons versé plus de 80 000 \$ à des banques alimentaires de partout au Canada en 2012. Nous avons aussi lancé un défi au ministre de l'Agriculture, l'honorable Gerry Ritz, dans le cadre de la campagne Movember et nous l'avons aidé à amasser 36 000 \$.

Au cours des 35 dernières années, les PPC ont évolué avec le temps de manière à rendre le régime de gestion de l'offre aussi pertinent aujourd'hui qu'il l'était en 1978 lorsque l'organisation des PPC fut établie. Nous sommes en train de modifier notre méthode d'allocation de la production intérieure aux provinces de sorte que la formule réponde aux besoins de l'industrie et du marché en pleine évolution.





On peut en dire autant du pilier du contrôle des importations de la gestion de l'offre. Cet élément doit évoluer pour demeurer pertinent et permettre la prévisibilité des importations. À mon avis, le plus grand risque que court l'industrie canadienne du poulet est l'augmentation sans entraves et considérable des importations de volailles de réforme. Parce que les volailles de réforme ne sont pas présentement assujetties aux contingents tarifaires, il est impossible de prévoir ou de limiter le volume importé par le biais de cette lacune dans le système. Ceci donne lieu à une très réelle érosion de la production et de la transformation du poulet canadien parce que la plupart des volailles de réforme sont étiquetées au détail comme étant du poulet, ce qui trompe les consommateurs qui s'attendent à acheter un poulet canadien.

De plus, comme que les poulets et les volailles de réforme ont le même patrimoine génétique, il est extrêmement difficile de s'assurer que les poulets à griller importés ne sont pas étiquetés frauduleusement comme volailles de réforme dans le but de circonvenir aux contingents tarifaires et aux règles de la douane canadienne. Une solution à ces deux problèmes exige une collaboration interministérielle (AAC, MAECI, Finances, ASFC et ACIA). La création du Groupe de travail sur les importations de poulet a été un premier pas positif; nous devons maintenant procéder à une mise en œuvre rapide pour ne pas mettre en danger le régime de gestion de l'offre du poulet.

Suite aux 13 ans de leadership de David Fuller, Dave Janzen a assumé la présidence des PPC en mars. En raison de tout le travail à accomplir, nous n'avons pas donné à Dave la chance de s'habituer à son nouveau rôle. Je suis impressionné de voir comment il a su faire face à la pression de multiples priorités critiques et accomplir en douceur cette transition du leadership des PPC. Grâce aux contributions et aux connaissances des membres du Conseil d'administration et des employés des PPC, notre plan de relève a permis de faire en sorte que les PPC et le système de gestion de l'offre des poulets demeurent pertinents pour les Canadiens.



Mike Dugate – Directeur exécutif

Ressources humaines

Le personnel des PPC

NOUVELLE COUVÉE

Gail Lush a été engagée en février comme nouvelle agente des communications en santé des PPC.

Lisa Riopelle a été nommée Coordinatrice junior des services administratifs et des ressources humaines, un poste nouvellement créé. Une partie des tâches associées à ce poste consiste à assumer certaines responsabilités en matière de ressources humaines dans le cadre du plan de succession lié à la retraite de Paula Doucette prévue pour la fin de 2014.

10^e ANNIVERSAIRE DE SERVICES

Cette année, Steve Leech et Stéphanie Turple ont tous les deux célébré leur 10^e anniversaire au service des PPC, soit en avril et en septembre respectivement.



Mike



Stéphanie



Lise

DIRECTION

Mike Dungle, Directeur exécutif

Stéphanie Turple, Adjointe de direction

Lise Newton, Conseillère principale en relations gouvernementales

FINANCES

Michael Laliberté, Directeur des opérations

Jae Yung Chung, Agente principale des finances
(congé de maternité)

Lori Piché, Agente de conformité

Maria Elena Baisas, Comptable



Michael



Lori



Maria

ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES

Paula Doucette, Directrice de l'administration et des ressources humaines

Lisa Riopelle, Coordinatrice junior des services administratifs et des ressources humaines

Dally-Diane Nzinahora, Coordinatrice des traductions • **Rebecca Derry**, Coordinatrice des réunions et secrétaire



Paula



Rebecca



Lisa



Dally-Diane

COMMERCE ET POLITIQUES

Yves Ruel, Directeur du commerce et des politiques



SALUBRITÉ DES ALIMENTS, SOINS AUX ANIMAUX ET RECHERCHE

Steve Leech, Directeur des programmes nationaux

Caroline Wilson, Coordinnatrice du programme de salubrité à la ferme

Jennifer Gardner, Coordinnatrice des soins aux animaux et de la recherche



COMMUNICATIONS

Lisa Bishop-Spencer, Directrice des communications • Marty Brett, Agent principal des communications

Elyse Ferland, Agente des communications • Gail Lush, Agente des communications en santé

Stephanie St.Pierre, Conceptrice graphique et administratrice du site Web



INFORMATION SUR LES MARCHÉS ET SYSTÈMES INFORMATIQUES

Jan Rus, Directeur de l'information sur les marchés et des systèmes informatiques

Eric Braff, Analyste des marchés

Denis Nadeau, Analyste des systèmes de gestion



Planification stratégique

En incorporant un processus qui mobilise l'ensemble du Conseil d'administration et l'équipe de direction, les PPC s'efforcent de prendre des décisions éclairées afin de guider l'industrie canadienne du poulet vers un avenir solide et prospère.

Tous les ans, on célèbre les réussites de l'année précédente et le groupe se rencontre pour fixer les priorités de la suivante. La réunion de planification stratégique pour 2013 a eu lieu à Montebello, Québec, les 26-27 septembre 2012.

Les administrateurs ont examiné les progrès réalisés en 2012, repris l'analyse de contexte pour 2013 commencée à Winnipeg lors de la réunion d'été du Conseil, débattu et fixé les priorités de 2013, en plus d'assister à une présentation de M. Claude Carrière, sous-ministre délégué, Agriculture et Agroalimentaire Canada, qui a fait part de ses perspectives aux administrateurs sur l'avenir de l'industrie.

Une grande partie de la réunion a été consacrée à l'élaboration de stratégies pour 2013 qui correspondent aux priorités énoncées dans le plan stratégique quinquennal des PPC (2009-2013). Les administrateurs des PPC se sont entendus sur les priorités suivantes en 2013 :

PRIORITÉS CRITIQUES POUR 2013

Établissement des allocations

Une solution de croissance différentielle approuvée; établir une cible de croissance à moyen terme pour les périodes A121-126; résolution des mouvements interprovinciaux (MIP) (en cours).

Résistance aux antimicrobiens et questions relatives aux antibiotiques

Avancement par tous les intervenants des objectifs du plan stratégique d'utilisation des antimicrobiens présentés dans le livre blanc de l'industrie; analyse de l'enquête initiale sur l'utilisation des antimicrobiens au sein de l'industrie; position définitive sur l'utilisation responsable des antimicrobiens; élaboration d'un programme de surveillance permanent de l'utilisation d'antimicrobiens dans l'industrie; collaboration aux activités de surveillance du Programme intégré canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (PICRA); avancement de la position des PPC concernant la modernisation de la réglementation; et communication avec les consommateurs au sujet de l'utilisation d'antimicrobiens.

Intégrité du pilier des importations de poulet

Méthode d'allocation des contingents tarifaires à long terme en appui aux objectifs des PPC; classification appropriée de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) pour les produits mélangés de poulet/volaïlle de réforme; mise en œuvre des recommandations du Groupe de travail sur les importations de poulet (GTIP); administration du Programme d'importation à des fins de réexportation d'Affaires étrangères et Commerce international Canada (MAECI) et du Programme de drawback des droits de l'ASFC qui ne crée pas de distorsions sur le marché intérieur; produits importés rencontrant les mêmes exigences que doit respecter l'industrie canadienne du poulet; et une limite de l'exemption personnelle pour la quantité de poulet acheté outre-frontière.

PRIORITÉS ÉLEVÉES POUR 2013

Soins des animaux

Stratégies d'atténuation pour les producteurs relativement à leur responsabilité en matière de soins des animaux; révision du Code de pratiques pour les poulets, dindons et reproducteurs; mise en œuvre cohérente du Programme de soins aux animaux des PPC à l'échelle du pays; leadership du

Conseil national sur le bien-être et la santé des animaux d'élevage (CNBESAE) et du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE); et surveillance active des projets de soins aux animaux financés par les PPC.

Plan stratégique quinquennal

Un plan stratégique pour les années 2014-2018.

Salubrité des aliments

Pleine reconnaissance du Programme de salubrité des aliments à la ferme (PASAF) par les gouvernements fédéral, provinciaux et territorial; soutien à la Nouvelle-Écosse à l'échelon ministériel relativement au PASAF obligatoire; révision du manuel du PASAF à l'intention des producteurs; et participation aux initiatives nationales en matière de salubrité et de traçabilité des aliments.

Stratégie de relations gouvernementales

Rehausser le profil des PPC auprès des députés – particulièrement ceux des centres urbains; mise en œuvre du système des PPC pour la gestion des relations avec les circonscriptions (GRC); et comparaison des prix canadiens à la consommation effectuée par un tiers indépendant.

Stratégie pour la croissance du marché – Phase deux de la Stratégie de promotion de la marque

Recherche quantitative à la consommation sur les allégations de la marque et autres éléments reliés à la marque et à sa résonance auprès des consommateurs; recherche qualitative et alignement du commerce canadien de l'épicerie/du détail et consultations régulières avec les transformateurs primaires; une analyse de rentabilité du meilleur de sa catégorie; un plan de marketing détaillé, avec tactiques, budgets et calendrier, incluant un plan détaillé d'un an et un plan annuel permanent; consultations et séances d'information visant à rallier l'adhésion au Plan de marketing et à l'Analyse de rentabilité; approbation de l'Analyse de rentabilité et du Plan de marketing, y compris la méthode de financement et la mise en application la première année.



Stratégie de relations publiques

Élaboration d'une stratégie de relations publiques qui entre en synergie avec la stratégie de relations gouvernementales des PPC, la stratégie de relations avec les consommateurs et l'initiative liée à la promotion de la marque.

AUTRES PRIORITÉS POUR 2013

Partenariat avec l'équipe de Natation Canada

Exclusivité de la catégorie pour les « protéines » dans toutes les propriétés de Natation Canada et promotion du poulet lors d'activités déterminées; profil majeur sur swimming.ca et swimteam.ca, incluant la création et le développement des programmes *Swim Kitchen* (Cuisine pour les nageurs) et *Swim Mom of the Month* (Programme Maman nageuse du mois); diffusion de signalisation de qualité à la piscine lors de tous les événements de Natation Canada, incluant les essais et les compétitions olympiques; occasions d'associer les activités des athlètes olympiques et paralympiques canadiens aux événements présentés par les PPC.

Stratégie de relations avec les consommateurs – Volet en ligne

- » Site Web :
 - Optimisation du moteur de recherche
 - Conception de site réceptive
 - Ajout d'une rubrique FAQ sur le site Web
 - Taux de croissance de 5 % par mois du cyberbulletin mensuel
 - Création de 10 nouvelles vidéos éducatives
 - Élaboration de 55 nouvelles recettes et photographie de 115 recettes
- » Médias sociaux :
 - Élaboration d'une stratégie visant à étendre notre portée aux influenceurs en ligne, particulièrement les femmes

Stratégie de relations avec les consommateurs – Volet extension

Participation aux salons commerciaux et conférences des professionnels de la santé; portail santé des PPC amélioré et promotion des ressources d'information sur la santé; analyse nutritionnelle des recettes des PPC; enquête pour découvrir les attitudes des diététistes face à l'information de santé diffusée par les PPC et pour trouver



de nouvelles façons de promouvoir le poulet auprès de ce public clé; et troussees d'information sur la santé.

Stratégie de relations avec les consommateurs – Recherche

Analyse des éléments nutritifs du poulet; Enquête sur les usages et attitudes – collecte de données qualitatives (groupes de discussion) et quantitatives (enquête).

Sondage auprès des producteurs

Un rapport exhaustif statistiquement représentatif des membres producteurs.

Technologie de l'information

Réunions sans papier pour les administrateurs des PPC; développement d'un nouveau portail extranet des PPC; mise en œuvre d'un système de communications unifiées pour le bureau des PPC.

Information sur le marché

Surveillance des prix de la viande à la consommation au Canada et aux États-Unis; et examen de l'ensemble des données actuelles guidant la prise de décision sur les allocations.

Office de promotion et de recherche

Confirmation de la viabilité légale d'un Office de promotion et de recherche (OPR) - Partie III; une proclamation de l'Office de promotion et de recherche; et un Office de promotion et de recherche opérationnel.

Négociations régionales, bilatérales et de l'OMC en agriculture

Un accord commercial à l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) qui maintient l'intégrité du pilier des importations de poulet; accords de commerce régionaux/bilatéraux assurant aussi l'intégrité du pilier des importations de poulet; collaboration du GO-5 et de l'industrie du poulet pour influencer davantage les enjeux commerciaux importants à l'OMC ainsi que les accords de commerce bilatéraux et régionaux; et faire en sorte que la Coalition des agriculteurs pour la déclaration d'un Appel à la cohérence demeure active.

Recherche

Leadership du Conseil de recherches avicoles du Canada dans l'élaboration d'une demande de grappe à Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) qui répond aux besoins des producteurs de poulets canadiens; et rapport sur les ouvrages scientifiques faisant des études comparatives sur les divers impacts du poulet sur l'environnement.

ÉLABORATION DU PROCHAIN PLAN STRATÉGIQUE QUINQUENNAL DES PPC (2014-2018)

Le Comité de direction du plan stratégique quinquennal des PPC a tenu la première de quatre réunions les 10-11 octobre 2012 à Toronto. Cette réunion a servi à inaugurer le Comité, à formuler son évaluation et ses perspectives sur l'industrie du poulet et à entamer les discussions sur les résultats clés (RC). Le Comité de direction est composé des membres suivants : Claude Aubé (Metro); Craig Evans (Granny's Poultry); Dave Janzen (président des PPC); Jeff McDowell (Aliments Sofina); Laurent Mercier junior (producteur du Québec); Blair Shier (J.D. Sweid); Peter Trenholm (producteur de la Nouvelle-Écosse); et Henry Zantingh (président CFO).

Les 4-5 décembre 2012, le Comité de direction s'est réuni une seconde fois pour tenir une table ronde sur l'industrie. On a invité les conférenciers suivants pour discuter de divers sujets, des tendances de la consommation à la salubrité des aliments, en passant par les catalyseurs globaux de l'industrie du poulet, la technologie, l'innovation et le commerce : Dave Scholz, vice-président exécutif, Léger Marketing; Linda Webster, directrice intérimaire, Recherche en matière de politiques et de programmes, Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA); Perry Caicco, directeur général, Recherche sur la valeur nette, Marchés mondiaux CIBC; Jim Sumner, président, Conseil avicole international, et président, *USA Poultry and Egg Export Council*; et Sylvain Charlebois, doyen associé, Recherche et études supérieures, Université de Guelph.

Le Comité doit se rencontrer deux fois au début de 2013 pour finaliser et tenir des consultations sur le plan stratégique qu'il propose, puis le présenter en mai aux administrateurs des PPC à des fins d'approbation.



Responsabilité sociale de l'entreprise

En 2012, les Producteurs de poulet du Canada ont contribué plus de 56 000 \$ à la Banque d'aliments d'Ottawa. En partenariat avec la coopérative de transformation Exceldor du Québec, retenue suite à un appel d'offres, les PPC ont fourni des produits de poulet congelé d'une valeur de 50 860 \$ à la Banque d'aliments d'Ottawa, dans le cadre du programme de dons d'aliments *Défi Poulet* des PPC.

De plus, un montant de 2 034 \$ a été amassé grâce aux dons des employés prélevés à même leurs salaires, aux produits de la vente de vieux ordinateurs et aux dons équivalents des PPC. Enfin, les produits de la vente de sandwiches et salades au poulet du Super BBQ de poulet canadien des PPC et d'autres dons recueillis à la fête du Canada, totalisant 3 306,87 \$, ont aussi été offerts à la banque d'aliments.

LES PPC ONT CONTRIBUÉ PLUS DE 25 000 \$ À DES BANQUES ALIMENTAIRES LOCALES DANS 72 CIRCONSCRIPTIONS DE TOUT LE CANADA.

En avril 2012, les PPC ont inauguré leur concours *Tout le monde gagne avec le poulet canadien* en partenariat avec le Poulet Prime de Maple Leaf, le journal Hill Times et Banques alimentaires Canada. Le concours, une campagne menée dans les médias sociaux, a récolté 72 inscriptions de députés dont les recettes s'affrontaient pour aider les banques alimentaires de tout le Canada. Les gagnants du concours ont reçu un don pour une banque alimentaire de leur circonscription – 1^{er} prix : un don de 10 000 \$; 2^e prix : un don de 5 000 \$; et 3^e prix : un don de 2 500 \$. Les gagnants étaient : Vic Toews, Man. (poulet pesto au fromage cheddar fondu); Olivia Chow, Ont. (sandwich BBQ à la Chow); et Sylvain Chicoine, Qc (sandwich au poulet BBQ canadien). Pour souligner le grand nombre de députés ayant participé au concours, les PPC ont fait un don additionnel de 100 \$ par inscription reçue à une banque alimentaire choisie par le(la) député(e), dans chacune de leurs circonscriptions respectives, ce qui a ajouté 7 200 \$ au montant des prix.

Les PPC ont eu l'honneur de supporter l'équipe féminine canadienne de volleyball de plage, formée de Marie-Andrée Lessard et Annie Martin, aux Jeux olympiques de Londres 2012, en leur offrant un don de 6 000 \$.

En 2012, les producteurs de volailles et d'œufs ont mis au défi le ministre Gerry Ritz de se raser encore la moustache pour appuyer la sensibilisation au cancer de la prostate et à la santé mentale chez les hommes. En 2011, le ministre Ritz avait amassé plus de 15 000 \$ pour la recherche sur le cancer de la prostate, les PPC

et les membres du Conseil ayant donné plus de 1 000 \$. Cette fois, les supporteurs de la campagne comprenaient les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada, Les Producteurs d'œufs du Canada et les Éleveurs de dindon du Canada. La campagne Movember du ministre a permis d'amasser 36 087 \$ en dons, soit plus de 50 000 \$ depuis deux ans. Son total pour 2012 lui a valu le 8^e rang au Canada et le 12^e rang dans le monde, tandis que les employés et les membres du Conseil des PPC amassaient 2 000 \$ pour sa campagne 2012.

Dans le dernier article de sa page Movember, le ministre Ritz écrivait :

« Une autre campagne Movember couronnée de succès. Je veux profiter de l'occasion et vous remercier tous et toutes pour vos généreuses contributions. Cette année, la barre était haute avec un objectif de 25 000 \$, mais grâce à votre soutien nous l'avons atteint et largement dépassé. Vos dons substantiels ont totalisé plus 36 000 \$. Vos actions démontrent les valeurs qui animent toute l'industrie agricole canadienne, soit l'esprit communautaire et la générosité. »





En 2012, les principaux enjeux pour l'industrie canadienne du poulet se situaient au niveau du prix élevé des intrants, en particulier de la moulée, étant donné la sécheresse estivale sévère en Amérique du Nord, et du climat économique incertain principalement aux États-Unis et en Europe, une situation qui s'est révélée nuisible au commerce et qui a gêné la confiance aux paliers national et international.

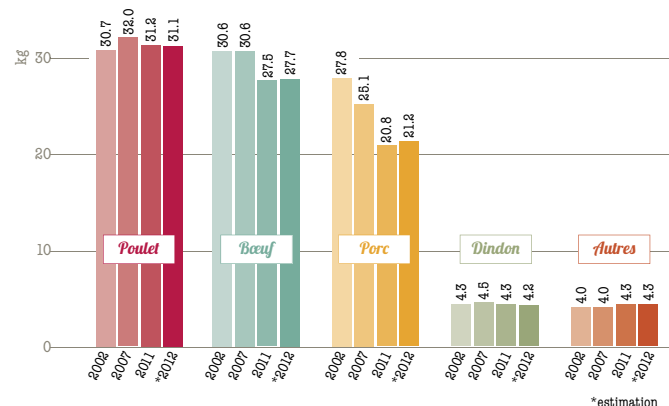
Surveillance du marché

En 2012, les Producteurs de poulet du Canada ont produit plus d'un milliard de kilogrammes de poulet pour la sixième année consécutive. Durant les trois premiers trimestres de l'année, la production de poulet était plus basse qu'en 2011, mais un quatrième trimestre prospère a poussé la production annuelle au-delà des niveaux de 2011. Dans l'ensemble, la production annuelle totale a atteint 1 024,7 millions de kilogrammes (Mkg) en 2012, reflétant une légère hausse de 1,5 Mkg par rapport à 2011.

En 2012, les prix à la production ont augmenté pour la deuxième année consécutives, atteignant 1,80 \$ le kilogramme ou plus dans toutes les provinces au cours des deux derniers mois de l'année. En moyenne, les prix à la production étaient de 6 cents supérieurs à ceux de 2011 en raison de la hausse des prix de la moulée qui ont commencé à grimper au début de 2012. Les stocks en entrepôt étaient bien en-deçà des niveaux de l'année précédente pendant la plus grande partie de l'année en raison à la fois de la stabilité de la demande intérieure, des allocations uniformes et de la sous-production. Une fermeté accrue de la production en fin d'année, combinée à la tendance saisonnière régulière durant le deuxième semestre, a contribué à faire grimper les stocks, durant le quatrième trimestre, à des niveaux conformes à ceux des années précédentes.

Pour l'année 2012, il est prévu que la consommation de poulet par habitant sera de 31,1 kg, une quantité légèrement inférieure (0,1 kg) à celle de 2011 comme la croissance de la population canadienne a dépassé la disparition totale de poulet. Les données préliminaires révèlent que la consommation de bœuf par habitant a augmenté de 1,0 % pour atteindre 27,7 kg alors que celle du porc a grimpé de 1,9 % pour se situer à 22,2 kg en 2012. Par ailleurs, la consommation de dindon par habitant a chuté à 4,2 kg et la consommation d'agneau et de veau était inchangée par rapport à 2011.

Consommation par habitant – Viandes diverses (kg)





PRODUCTION PROVINCIALE

Pour la troisième année consécutive, la production canadienne totale de poulet a augmenté en 2012. En réponse à l'évolution du marché canadien, les producteurs canadiens de poulet ont en effet produit 1 024,7 Mkg de poulet, un gain modeste de 1,5 Mkg (0,2 %) comparativement à 2011.

En 2012, les deux périodes d'été, soit A-111 et A-112, ont subi une sous-production de 2,3 et 4,8 Mkg, respectivement. À cause des chaleurs intenses qui ont sévi dans certaines régions du pays et de la piètre qualité des poussins, une quantité importante d'oiseaux n'ont pas atteint leur poids cible durant les mois de mai à août. L'amélioration des conditions d'élevage durant les deux dernières périodes de 2012 a contribué à une surproduction durant les périodes A-113 et A-114, soit de 1,8 et 2,2 Mkg, respectivement. À l'échelle nationale, l'augmentation annuelle était principalement attribuable à la hausse de 10,4 Mkg (1,1 %) dans la production nationale. Toutefois, ce gain a été quelque peu compensé par la production dans le cadre du programme d'expansion du marché des PPC qui a chuté pour la quatrième année consécutive, la baisse atteignant environ 8,8 Mkg (17,8 %) par rapport à 2011.

Production provinciale de poulet en 2012

(milliers de kilogrammes éviscérés)

Province	2012	2011	Variation en %
Colombie-Britannique	155 213	154 035	0,8 %
Alberta	93 027	92 086	1,0 %
Saskatchewan	39 815	39 596	0,6 %
Manitoba	43 419	42 287	2,7 %
Ouest	331 474	328 003	1,1 %
Ontario	330 898	334 594	-1,1 %
Québec	280 754	280 092	0,2 %
Centre	611 652	614 687	-0,5 %
Nouveau-Brunswick	28 383	28 353	0,1 %
Nouvelle-Écosse	35 634	34 952	2,0 %
Île-du-Prince-Édouard	3 680	3 738	-1,6 %
Terre-Neuve	13 853	13 413	3,3 %
Atlantique	81 550	80 455	1,4 %
Canada	1 024 676	1 023 145	0,1 %

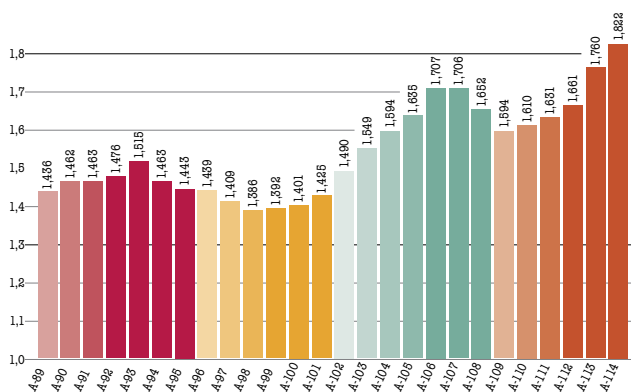
Périodes de contingents

	Du	Au	Allocation (Mkg éviscérés)	Production (Mkg éviscérés)	Utilization du contingent
A-108	4 décembre 2011	28 janvier 2012	143,6	145,0	100,9 %
A-109	29 janvier 2012	24 mars 2012	155,0	154,3	99,5 %
A-110	25 mars 2012	19 mai 2012	160,4	160,3	100,0 %
A-111	20 mai 2012	14 juillet 2012	162,8	160,5	98,6 %
A-112	15 juillet 2012	8 septembre 2012	160,7	155,9	97,0 %
A-113	9 septembre 2012	3 novembre 2012	158,9	160,7	101,1 %
A-114	4 novembre 2012	29 décembre 2012	152,1	154,3	101,4 %

PRIX À LA PRODUCTION

En 2012, le prix canadien moyen à la production était de 1,678 \$ le kg, soit 6,2 cents de plus qu'en 2011 et 26,7 cents de plus qu'en 2010. En 2012, les prix à la production ont augmenté rapidement, comme les prix de la moulée, atteignant des sommets à l'automne avant de baisser à l'approche de l'hiver. En comparant les mois d'été, on constate que les prix de la moulée en Ontario durant l'année 2012 étaient de 17 % plus élevés qu'en 2011, en grande partie à cause de la sécheresse dans le Midwest des États-Unis. L'incertitude et la volatilité des prix de la moulée continueront de préoccuper l'industrie en 2013 compte tenu des approvisionnements très serrés de maïs.

Prix à la production moyen pondéré au Canada (\$/kg)

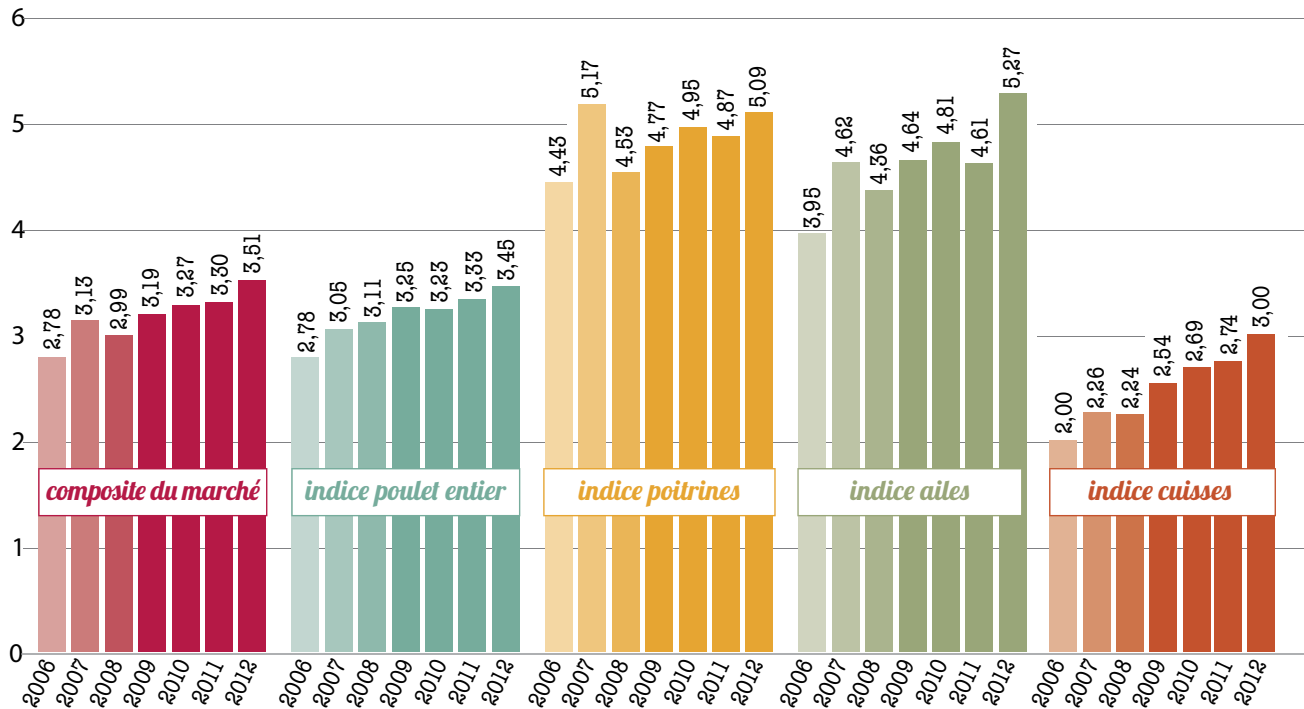


PRIX DE GROS

D'ordre général, les prix de gros de 2012 (indice composite du marché) étaient relativement fermes et bien supérieurs aux niveaux de 2011 pendant toute l'année. Les prix ont commencé à augmenter dans le deuxième semestre de 2012 et un écart de 20 cents ou plus s'est produit entre les prix de l'année en cours et ceux de l'année passée, écart maintenu jusqu'en fin d'année. En fin d'année, le prix de gros moyen de 2012 était de 6,4 % ou 21 cents de plus qu'en 2011. En examinant les morceaux individuels, les prix du poulet entier et des cuisses ont terminé l'année à un niveau supérieur à celui de 2011, et ce, d'environ 3,6 % (12 cents) et 9,3 % (26 cents) respectivement. En moyenne, les prix des poitrines et des ailes étaient de 4,6 % (22 cents) et 14,3 % (66 cents) de plus que les prix de l'année précédente. Les statistiques sont compilées par EMI (Express Market inc.).

Les quatre principaux groupes ciblés par EMI reflétaient les tendances saisonnières à la hausse et à la baisse de l'année précédente. L'indice pour tous les morceaux, à l'exception des poitrines, était constamment supérieur aux prix de 2011 pendant toute l'année. En 2012, le prix des ailes était bien supérieur à 2011, les approvisionnements globaux étant limités en raison de coupures de production aux États-Unis faisant suite aux prix élevés de la moulée. L'indice moyen EMI pour les ailes a grimpé en 2012 à 5,27 \$, l'indice des poitrines a augmenté à 5,09 \$, celui du poulet entier est passé à 3,45 \$ alors que l'indice des cuisses augmentait à 3,00 \$.

Prix de gros moyen annuel en \$/kg (source : EMI)



(Nota : En coopération avec le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV), les PPC ont entrepris la publication de la série des prix de gros EMI en juillet 2006. La série hebdomadaire est constituée d'un composite de marché et de quatre indices composés (poitrine, ailes, poulet entier et cuisses). La série repose sur les données de facturation de six transformateurs canadiens, initialement, et de neuf maintenant, et elle couvre un important pourcentage du volume canadien de gros total).

PRIX DE DÉTAIL

Selon Statistique Canada, l'indice des prix à la consommation (IPC) pour le poulet frais et surgelé (le seul indicateur national pour les prix de détail du poulet) a poursuivi une croissance modérée en 2012. Durant l'année, l'IPC pour le poulet était de 144,1 comparé à 138,1 en 2011 et 133,9 en 2010, reflétant une augmentation de 4,4 % et de 3,1 % par rapport à 2011 et 2010, respectivement.

(Nota : Statistique Canada surveille les prix de détail du poulet entier frais, de la poitrine désossée et dépecée et des cuisses, et calcule un indice mensuel des prix selon les prix de ces produits).

En guise de comparaison, l'indice des prix à la consommation pour tous les articles combinés, mieux connu sous le vocable « indice du coût de la vie », était en moyenne de 1,5 % supérieur en 2012 par rapport à l'année précédente alors que l'indice pour l'ensemble des aliments était supérieur de 2,4 %. Les prix de détail du poulet sont demeurés relativement stables tout au long de l'année, augmentant légèrement vers la fin de celle-ci.

Du côté des autres viandes, les hausses des prix du bœuf au détail en 2012 (7,5 %) étaient considérablement plus élevées que celles du poulet (4,4 %), en grande partie à cause d'une réduction de l'approvisionnement de bœuf. Les prix du porc ont augmenté dans la même proportion que ceux du poulet (à savoir 4,2 %). Les prix du poisson et des fruits de mer ont, quant à eux, augmenté de 2,5 % comparativement à 2011.

IMPORTATIONS

Selon les rapports des Affaires étrangères et Commerce international Canada (MAECI), un total de 153,4 Mkg de poulet a été importé au Canada en 2012. Le MAECI est responsable de la délivrance de permis d'importation pour le poulet et les produits faits surtout de poulet. En raison des obligations du Canada en vertu de l'ALÉNA, le contingent tarifaire (CT) est automatiquement fixé à 7,5 % de la production de poulet de l'année précédente.

Le CT de 2012 a été établi à 77,0 Mkg, soit 0,3 Mkg de plus qu'en 2011. Selon les statistiques préliminaires de fin d'année, un total de 80,1 Mkg de poulet et de produits du poulet a été importé dans le cadre du CT, les importations globales totalisant 75,7 Mkg. Les importations en vertu du programme d'importation à des fins de concurrence se situaient à 4,4 Mkg, soit 1,1 Mkg de plus que l'année précédente. Ce programme permet d'importer des poulets de sorte que les fabricants canadiens puissent produire des produits transformés du poulet qui ne figurent pas à la liste des marchandises d'importation contrôlée. Cette liste comprend des produits de spécialité, comme des repas de poulet surgelés. Ensemble, les importations globales et à des fins de concurrence totalisaient 80,1 Mkg, soit 7,8 % de la production de l'année précédente ou 3,4 Mkg de plus que les obligations du Canada dans le commerce international. Le CT de 2013 est estimé à 77,7 Mkg, quantité supérieure de 0,6 Mkg à celle de l'année précédente.

En 2012, le poulet en morceaux (désossé et non désossé) représentait 77,2 % de toutes les importations du CT, soit 4,4 % de moins que l'année précédente. Les importations de poulet surtransformé représentaient 22,8 % de toutes les importations du CT alors qu'une très petite quantité de poulet éviscéré a été importée. Aucun poulet vivant n'a été importé dans le cadre du CT en 2012.

Comme par le passé, les États-Unis ont été le plus grand fournisseur de produits du poulet importés dans le cadre du CT, pour un total de 52,1 Mkg (69,0 % de l'ensemble des importations globales) portant une valeur totale de 154,9 millions de dollars. Les importations globales en provenance du Brésil représentaient un total

de 16,9 Mkg (22,4 %) et une valeur de 47,9 millions de dollars. Les autres pays exportateurs en 2012 étaient la Thaïlande avec 5,2 Mkg (13,1 M\$), le Chili avec 1,2 Mkg (4,1 M\$), et dans une moindre mesure, Israël pour une valeur de 0,1 M\$. La valeur totale de l'ensemble des produits importés en fonction du CT était de 220,1 millions de dollars, soit 60,1 millions (37,5 %) de plus qu'en 2011.

Le MAECI a aussi délivré d'autres permis d'importation en vertu du programme d'importation pour réexportation. Ce programme permet d'importer du poulet et des produits du poulet à des fins de surtransformation au Canada. Toutes les importations en vertu de ce programme doivent être exportées dans les trois mois. En 2012, un total de 73,2 Mkg a été importé conformément à ce programme, soit 8,3 Mkg (10,2 %) de moins qu'en 2011. Ce programme est toujours litigieux et les PPC et le CCTOV ont collaboré étroitement avec le MAECI pour en raffermir les règles et mesures de contrôle. Une réglementation plus stricte est prévue en 2013.

Toutefois, ce qui restera dans les annals de 2012, c'est l'augmentation constante des importations de volaille de réforme, à un point tel que ces importations dépassent maintenant la quantité de poulet importée en vertu du CT. En 2012, les importations de volaille de réforme ont atteint 105,9 Mkg ou 28 % de plus qu'en 2011. Comme la volaille de réforme n'est pas assujettie au C.T., il est impossible de prévoir ou de limiter le volume importé par le biais de cette échappatoire. Aussi, comme la volaille de réforme et le poulet ont en commun le même patrimoine génétique, il est extrêmement difficile de s'assurer que le poulet ne porte pas une étiquette de volaille de réforme afin de contourner les douanes canadiennes. La situation crée en fait une véritable érosion de la production canadienne de poulet puisque la majeure partie de la volaille de réforme est étiquetée au détail comme étant du poulet, ce qui induit en erreur les consommateurs qui s'attendent à acheter des produits de poulet à griller élevé au Canada. Alors que les importations de volaille de réforme vivante sont demeurées stables ces dernières années autour de 13 à 17 Mkg (équivalence de poids éviscéré), les importations de morceaux de volaille de réforme ont plus que triplé au cours des trois dernières années, passant de 21 Mkg à 72 Mkg en 2012.

Importations

	2012	2011	Variation en %
Importations globales	75 701 675	74 245 553	2 %
Importations pour concurrence	4 441 064	3 374 524	32 %
Importations pour réexportation	73 246 092	81 549 839	-10 %
Importations spéciales	0	0	-
Importations en raison de pénurie	0	0	-
Total	153 388 832	159 169 916	-4 %
Importations de volaille de réforme	105 861 778	82 882 459	28 %

Source : Affaires étrangères et Commerce international Canada, AAC



EXPORTATIONS

Selon les données d'Agriculture et Agroalimentaire Canada sur les exportations, environ 167,3 Mkg de poulet canadien ont été exportés en 2012, soit 3,9 % (2,3 Mkg) de moins qu'en 2011.

D'après les données de Statistiques Canada, l'acheteur le plus important de poulet et de produits du poulet du Canada en 2012 était les États-Unis, avec 58,1 Mkg, soit 2,8 Mkg de plus qu'en 2011. Le deuxième marché d'exportation en importance en 2012 était celui de Taïwan où 19,2 Mkg ont été expédiés, soit 5,2 Mkg (37,4 %) de plus qu'en 2011. Enfin, viennent compléter la liste des 10 plus importantes destinations les pays destinataires suivants : les Philippines, Hong Kong, Cuba, le Bénin, l'Afrique du Sud, le Gabon, la Jamaïque et la Guinée équatoriale. En 2012, les exportations vers Cuba et le Bénin ont grimpé de plus de 400 % et 200 %, respectivement, par rapport à 2011. Les exportations vers la Macédoine et le Ghana, deux pays qui ont figuré parmi les 10 principales destinations du poulet canadien au cours des dernières années, ont chuté de 70 % et de 50 %, respectivement, en 2012.

Selon les mêmes données, la valeur des exportations de poulet canadien en 2012 se situait à 320,8 millions de dollars, soit 13,9 % de plus qu'en 2011. En 2012, les exportations vers les États-Unis sont estimées à elles seules à 218,9 millions de dollars, un montant de 17,6 % de plus qu'en 2011 et reflètent près des deux-tiers de la valeur totale des exportations en 2012.

STOCKS EN ENTREPÔT

En 2012, les inventaires de poulet surgelé ont débuté l'année à 31,9 Mkg, un niveau très bas comparativement aux années précédentes, ce qui indique une demande élevée pour le poulet. Les stocks sont demeurés bas jusque dans le quatrième trimestre de 2012 où ils se sont graduellement remis à augmenter pour dépasser les niveaux de 2011 en novembre. Une bonne portion de cette augmentation était attribuable à l'accumulation d'ailes par les principaux utilisateurs en vue de la saison d'apogée de la demande au début de 2013 et aux approvisionnements serrés aux États-Unis. Les stocks en entrepôt ont terminé l'année à 35,3 Mkg, soit 10,7 % de plus qu'à son début.

Les inventaires de morceaux de poulet et de poulet de la catégorie « divers » (comme la VSM (viande séparée mécaniquement), abats, peau, pieds) sont les seuls à avoir augmenté en 2012, soit de 4,0 Mkg (31 %) et 0,1 Mkg (2 %), respectivement. En 2012, les catégories du poulet entier et du poulet surtransformé ont chuté de 0,5 Mkg (-46 %) et de 0,4 Mkg (-3 %), respectivement. Tout au long de l'année, le poulet surtransformé représentait près de la moitié de tous les produits du poulet en entrepôt réfrigéré en 2012.

Dans la catégorie du poulet en morceaux, les cuisses, les poitrines et les ailes et autres catégories ont augmenté en 2012. Les stocks d'ailes et de poitrines ont connu la hausse la plus forte, terminant l'année à près de 85 % et 23 % de plus, respectivement, par rapport au début de celle-ci. Par ailleurs, les quarts (cuisses) et la catégorie « autre » (y compris les parures de poulet entier et les demi-poulets) ont augmenté de 14 % et de 17 %, respectivement, durant l'année.

Dans la catégorie du produit surtransformé, les stocks de poitrines de poulet désossées surtransformées ont chuté de 0,5 Mkg (24 %) en 2012, alors que les inventaires surgelés des autres produits surtransformés (y compris les filets, lanières, pépites, croquettes, et ailes cuites) ont augmenté de 0,1 Mkg (1 %).

MOUVEMENT INTERPROVINCIAL

Les PPC surveillent le nombre de poulets vivants en déplacement dans les commerces interprovincial et d'exportation. Les données sont déclarées chaque semaine aux PPC et vérifiées par des vérificateurs externes à toutes les quatre périodes. En 2012, le mouvement interprovincial (MIP) total a baissé de 11,9 millions de kilogrammes en poids vif.

Province	2012	
	À	De
Colombie-Britannique	-	-
Alberta	-	-
Saskatchewan	-	3 304 000
Manitoba	3 304 000	-
Ontario	20 760 000	30 753 000
Québec	69 076 000	38 455 000
Nouveau-Brunswick	31 532 000	27 699 000
Nouvelle-Écosse	1 655 000	21 109 000
Île-du-Prince-Édouard	-	5 007 000
Terre-Neuve-et-Labrador	-	-
Total	126 327 000	126 327 000

Province	2011	
	À	De
Colombie-Britannique	-	-
Alberta	-	-
Saskatchewan	-	2 692 000
Manitoba	2 692 000	-
Ontario	37 784 000	37 555 000
Québec	67 558 000	45 373 000
Nouveau-Brunswick	29 352 000	27 177 000
Nouvelle-Écosse	802 000	20 334 000
Île-du-Prince-Édouard	-	5 057 000
Terre-Neuve-et-Labrador	-	-
Total	138 188 000	138 188 000

La baisse enregistrée au niveau du déplacement de poulets vivants entre les provinces s'explique en grande partie par la baisse générale des déplacements entre l'Ontario et le Québec et l'augmentation du mouvement entre le Québec et les provinces atlantiques. Une nouvelle entente à la transformation entre l'Ontario et le Québec a été mise en œuvre à compter de la période d'allocation A-113.



Croissance différentielle

Depuis leur création en 1979, les PPC ont conclu plusieurs ententes et élaboré divers processus devant servir à l'établissement des allocations. Avant 1994, l'allocation était principalement établie en suivant une formule descendante. En 1993-1994, les PPC ont adopté une série d'ententes ascendantes sur l'allocation, commençant avec l'Entente nationale sur l'allocation et les prix en 1995, suivie de l'Entente nationale sur l'allocation en 1998 qui est ensuite devenue l'Entente opérationnelle de l'Accord fédéral-provincial de 2001 pour le poulet. Comme le veut la pratique et compte tenu du ralentissement de la croissance dans l'industrie du poulet, les allocations depuis 2005 ont en grande partie été établies au prorata.

Le Comité exécutif des PPC a distribué une proposition en novembre 2011, puis une proposition modifiée en mai 2012 mais, bien que ces propositions aient reçu l'assentiment de certaines provinces, elles n'ont pas reçu le soutien requis pour être mises en œuvre. Depuis le mois de juin, les offices provinciaux ont assumé la direction de l'élaboration de solutions potentielles.

Les représentants provinciaux se sont réunis à deux reprises en octobre après quoi ils ont demandé au président des PPC de faciliter dorénavant le processus. Les PPC ont donc facilité deux sessions de négociation en novembre et une troisième au début de décembre. Cette série de négociations a réduit les différends et produit une approche fondée sur une formule pour l'allocation de la croissance future au prorata, en fonction de critères liés à

En 2011 et 2012, les administrateurs des PPC ont fait de la solution à la croissance différentielle une priorité critique. Beaucoup d'efforts ont été déployés en ce sens par les PPC et les offices provinciaux, en particulier en 2012.

Lors de la réunion de juillet du Conseil des PPC, un groupe de six provinces (Saskatchewan, Manitoba, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Î.-P.-É. et Terre-Neuve-et-Labrador) et l'Ontario ont présenté des propositions détaillées. Durant la réunion de septembre du Conseil des PPC, le Québec et l'Ontario ont présenté des propositions additionnelles. Compte tenu de toutes les propositions provinciales dès lors à l'étude, les offices provinciaux ont amorcé un processus d'examen des principes et des critères à la base de chacune des propositions dans le but d'établir un dénominateur commun.

la population, à l'économie et au rendement. Même si une entente n'a pas été conclue en décembre, le progrès accompli fut tel que les offices provinciaux ont accepté de poursuivre les négociations avec, comme objectif, de finaliser une entente au début de 2013.

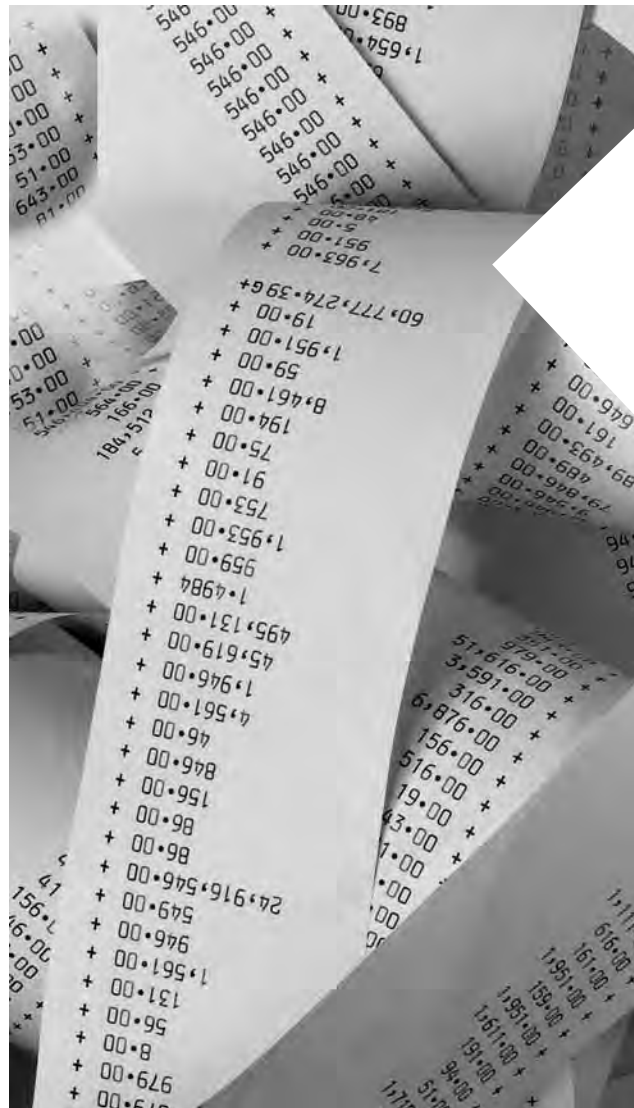
Préoccupé de l'absence d'une entente visant un nouveau système d'allocation qui tienne compte de critères liés à la population, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural de l'Alberta a adressé à tous les signataires de l'Accord fédéral-provincial (AFP) un avis de retrait de l'AFP le 22 novembre 2012. Le ministre a manifesté le désir que la question soit résolue avant l'entrée en vigueur du retrait de sa province, soit le 31 décembre 2013.

Suivi et application

VÉRIFICATION DU SYSTÈME

En 2012, le personnel a procédé à une vérification des offices provinciaux de commercialisation afin d'établir leur conformité aux politiques et règlements des PPC pour les périodes A-106 à A-109.

Le personnel a également amorcé les vérifications pour les périodes A-110 à A-113, travail qui sera achevé en 2013. Les vérificateurs externes des PPC ont complété leur vérification des usines de transformation pour les périodes A-100 à A-105, vérifications qui ont débuté en 2011, et complété les vérifications pour les périodes A-106 à A-109. Le rapport de vérification des périodes A-100 à A-105 a été présenté aux administrateurs des PPC en février 2012 alors que celui des périodes A-106 à A-109 a été présenté en novembre 2012.



IMPOSITIONS EN RAISON DE MISES EN MARCHÉ EXCÉDENTAIRES

Durant les périodes de vérification A-106 et A-107, des redevances de surcommercialisation totalisant 299 389 \$ ont été imposées à cinq offices provinciaux. Le rapport a été présenté et approuvé par les administrateurs des PPC en novembre 2012 et les redevances ont été versées par la suite.

IMPOSITIONS À L'EXPANSION DU MARCHÉ

Durant les périodes A-105 à A-108, un transformateur primaire a mis en marché la production qui lui a été attribuée de façon contraire à la Politique d'expansion du marché des PPC. Par conséquent, des redevances de 83 588 \$ lui ont été imposées. En juillet 2012, le Conseil d'administration a procédé à une détermination d'imposition finale et les redevances ont été versées en août.

Durant les périodes A-109 et A-111, un transformateur primaire a mis en marché la production qui lui a été attribuée de façon contraire à la Politique d'expansion du marché des PPC et des redevances de 3 763 \$ et 13 955 \$ lui ont été imposées pour chacune des périodes respectivement. Ces redevances ont été versées aux PPC en 2012.

TRANSFERTS DE CONTINGENTS INTER-PÉRIODES

La politique régissant les transferts de contingents inter-périodes prévoit suffisamment de souplesse pour répondre aux besoins du marché. Les demandes répondent aux besoins à court terme du marché entre deux périodes spécifiques de contingents. Les transferts de contingents inter-périodes ne peuvent servir à redresser les calendriers d'abattage, ni à influencer l'utilisation du contingent durant une période donnée.

En 2012, les PPC n'ont pas reçu de demandes visant des transferts de contingents inter-périodes comparativement à l'année précédente durant laquelle ils ont reçu une demande totalisant 72 245 kilogrammes en poids vif.

Commerce international

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

L'Organisation mondiale du commerce (OMC), fondée en 1995 pour faciliter le commerce international, piétine depuis quelques années alors que les deux dernières rondes de négociations se sont étirées infructueusement. Le Cycle d'Uruguay, considéré comme le précurseur du présent environnement de négociation, a duré huit ans (1986-1994). Après l'échec du lancement d'un nouveau cycle (Seattle 1999), le Programme de Doha pour le développement (PDD) a enfin vu le jour en 2001, et les négociateurs s'y consacrent toujours aujourd'hui, 12 ans après sa création.

À la fin de 2011, une Déclaration ministérielle de l'OMC demandait à tous d'explorer différentes avenues de négociation, de poursuivre un accord de résultats anticipés et de continuer à travailler sur la base des progrès déjà réalisés dans les modalités de l'avant-projet. On s'attendait donc à progresser davantage mais, à la fin de 2012, il n'y a rien de trop important à relater. Cela signifie qu'une fois de plus, les projecteurs braqués sur le programme des échanges mondiaux de l'OMC se sont tournés vers des pourparlers bilatéraux et multilatéraux plus ciblés en 2012.

Dans l'espoir de stimuler le mouvement et la discussion, les membres de l'OMC ont tenu des consultations régulières entre eux durant l'année, par l'entremise des différents présidents de négociation, sans toutefois arriver à des développements significatifs. Les consultations en matière d'agriculture, présidées par l'ambassadeur de la Nouvelle-Zélande, John Adank, ont tenté de dégager des secteurs qui pourraient donner lieu à des résultats anticipés en 2013.

Ces consultations portent notamment sur les subventions aux exportations qui, selon la Conférence ministérielle de Hong Kong en 2005, devaient être éliminées d'ici la fin de 2013 – en espérant qu'un accord global de l'OMC soit en place –, sur l'administration des contingents tarifaires, de même que sur les dispositions relatives aux mesures de sécurité alimentaire qui seraient catégorisées comme des aides qui ne causent aucune distorsion commerciale. Ces cibles de résultats anticipés ont été fixées au cours des discussions du Comité de l'agriculture tenues pour élaborer un ensemble de premières mesures qui seront présentées à la Conférence ministérielle de l'OMC en décembre 2013.

La longue durée du PDD, qui n'offre toujours pas de conclusion, fait bien peu pour donner un sentiment d'urgence aux membres de l'OMC, qui semblent plutôt en hibernation. Au lieu d'annuler le PDD et de se résigner à l'échec que cela représente pour l'OMC, chacun est retourné à ses propres affaires. En outre, il reste trop de problèmes à résoudre concernant trop de sujets pour que l'on s'attende à des rétablissements soudains et miraculeux pour le PDD en 2013.

NÉGOCIATIONS BILATÉRALES ET MULTILATÉRALES

Le gouvernement canadien a répété à de nombreuses reprises qu'il poursuit un programme commercial agressif. Comprenant que l'OMC n'apportera pas la réponse que beaucoup de gens recherchent, le Canada a décidé d'entreprendre 13 rondes de négociations commerciales bilatérales et multilatérales avec différents pays ou des groupes régionaux comme l'Union européenne, l'Inde et le Japon, pour en nommer quelques-uns, ainsi qu'avec le Partenariat transpacifique (PTP). Tout en déployant de grands efforts pour ouvrir les marchés sur la scène mondiale, le gouvernement canadien a toujours montré clairement son appui aux producteurs de volailles, de produits laitiers et d'œufs du Canada dans toutes ces initiatives commerciales.

Les pourparlers bilatéraux avec le Japon ont débuté officiellement au mois de novembre, mais il faudra du temps pour en venir à la conclusion d'un accord, qui pourrait être très important pour les exportations canadiennes si l'on songe seulement à la taille de l'économie nipponne. Cette initiative est particulièrement importante si le Japon décide de ne pas adhérer au PTP. Le pays du Soleil-Levant a envisagé de participer au forum multilatéral, mais il est très divisé quant aux bénéfices potentiels et il est à ce stade très difficile de savoir s'il y participera un jour.

L'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne était la principale cible commerciale en 2012 et l'on est très près d'un accord final. Des négociations très intenses ont eu lieu durant l'automne à la rencontre ministérielle Canada-UE de novembre à Bruxelles. Sur le front agricole, le Canada était le demandeur, cherchant de meilleurs accès pour son bœuf et son porc, tandis que l'UE insistait pour qu'on reconnaisse davantage les indicateurs géographiques pour certains de ses produits, comme le fromage féta ou le jambon de Parme. L'UE aimerait également pénétrer davantage le marché canadien des fromages, en partie pour contrebalancer les demandes du Canada dans le domaine du bœuf et du porc. L'accord devrait être conclu au début de la nouvelle année.

L'autre initiative commerciale majeure en 2012 fut l'acceptation du Canada au sein du PTP. Menée au départ par quatre pays, l'initiative en accueille maintenant 11 (Australie, Brunei Darussalam, Canada, Chili, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Singapour, États-Unis et Vietnam) et poursuit ce que l'on appelle un accord du « nouveau siècle ». La décision du Canada de se joindre au PTP a suscité de fortes réactions dans les médias, parce que l'on présumait que ce forum commercial était si ambitieux que tous les tarifs pour tous les produits devraient éventuellement être éliminés, ce qui est incompatible avec le maintien de la gestion de l'offre au Canada.





Le temps montrera si les résultats auront été ambitieux, mais il est évident que le Canada n'est pas le seul pays avec des secteurs sensibles en agriculture ou d'autres secteurs de l'économie. Le Canada a réitéré sa position à l'effet qu'il atteindra le niveau d'ambition voulu et ne ratifiera un accord que s'il sert les meilleurs intérêts de notre pays. La première ronde de négociations à laquelle a participé le Canada s'est déroulée à Auckland, Nouvelle-Zélande, en décembre. Les membres du PTP se sont donnés l'objectif un peu trop ambitieux de compléter les négociations d'ici le mois d'octobre 2013.

Chez les PPC, nous surveillons de près toutes ces initiatives commerciales, en collaboration avec nos collègues des secteurs de la volaille, des produits laitiers et des œufs. Nous avons poursuivi notre représentation permanente à Genève et la publication de notre bulletin hebdomadaire *Genève en bref*. Les activités moins nombreuses du côté de l'OMC ont donné le temps à notre représentant à Genève de suivre étroitement les négociations de l'AECG Canada-UE et du PTP. Nous avons délégué du personnel et des représentants des producteurs aux quatre dernières rondes de négociations du PTP et sommes restés en liaison constante avec les négociateurs canadiens qui participent aux négociations de l'AECG entre le Canada et l'UE.

CONTRÔLES DES IMPORTATIONS

Face aux préoccupations grandissantes sur les volumes du Programme d'importation à des fins de réexportation (PIR), qui dépassaient 80 millions de kilos en 2011, et à la difficulté de vérifier la conformité aux règlements, on a recommandé des modifications en 2012. En janvier de la même année, le Comité consultatif sur le contingent tarifaire (CCCT) recommandait que les produits marinés ne soient plus permis en vertu du PIR. Cela constituerait une amélioration majeure de ce programme, qui soulève des interrogations quant à la diversion de produits dans le marché

domestique résultant de la difficulté à vérifier certains produits. Malheureusement, aucune décision n'a encore été prise, mais nous espérons que le ministre du Commerce international approuvera la recommandation du CCCT au début de la nouvelle année. En attendant, les nouvelles demandes pour des produits marinés sont suspendues et les volumes des produits encadrés par le PIR sont limités aux volumes de 2011.

L'autre grand sujet d'inquiétude sur les contrôles des importations est la croissance phénoménale des importations de volailles de réforme. Comme celles-ci ne sont pas assujetties aux mesures de contrôle des importations, certains importateurs ont profité de cette mesure de contournement pour importer des volailles de réforme servant à fabriquer des produits de transformation qui peuvent être étiquetés comme du poulet. Cela pose une grave menace pour notre industrie, car c'est une échappatoire qui déplace un volume important de la production domestique et qui peut donner lieu à de la fraude.

Les importations de produits de la volaille de réforme ont dépassé 100 millions de kilos en 2012, soit 10 % de la production de poulet au Canada. Cela constitue une perte considérable pour toute la chaîne de valeur du poulet et pour l'économie canadienne. Les PPC ont trouvé des solutions à ce problème envahissant dans le rapport du Groupe de travail sur les importations de poulet. Le ministre Ritz a accepté ces recommandations en septembre 2011. Nous attendons encore la mise en œuvre des recommandations visant à créer un mécanisme de certification pour assurer que les importations de volailles de réforme ne soient pas faussement étiquetées comme du poulet et nous demandons que les produits de la volaille de réforme soient clairement étiquetés comme tels pour les consommateurs.

Concernant l'importation des produits contrôlés, les demandes d'autorisation d'importation excédaient les contingents tarifaires et un total de 80.1 millions de kilos ont été importés. Cela représente 7,8 % de la production de l'année précédente et surpasse l'engagement du Canada à ouvrir 7,5 % du marché.

Malgré les efforts accrus de vérification déployés par le MAECI ces dernières années, fort utiles pour contenir les demandes pour une part des contingents tarifaires, il faut quand même prendre des mesures pour prévenir les importations qui dépassent les engagements du Canada. Les demandes pour une part des contingents tarifaires sont en croissance constante et continuent à éroder la production domestique de poulet en permettant ces importations supplémentaires. Le Groupe de travail sur les importations de poulet a dégagé quelques solutions dont la mise en œuvre faciliterait l'allocation des contingents tarifaires, en plus de procurer d'autres avantages économiques à tous les Canadiens œuvrant dans l'industrie du poulet, allant des fournisseurs d'aliments pour animaux aux transformateurs.

Contribution économique

DE L'INDUSTRIE CANADIENNE DU POULET

Alberta

- » 203 millions \$ en recettes monétaires agricoles
- » 239 producteurs
- » 73 usines de transformation
- » 1 704 emplois directs
- » 5 672 emplois en totalité
- » 830 millions \$ au PIB canadien
- » 167,6 millions \$ en impôt

Manitoba

- » 94 millions \$ en recettes monétaires agricoles
- » 118 producteurs
- » 4 usines de transformation
- » 1 126 emplois directs
- » 3 004 emplois en totalité
- » 301 millions \$ au PIB canadien
- » 60,7 millions \$ en impôt

Colombie-Britannique

- » 351 millions \$ en recettes monétaires agricoles
- » 325 producteurs
- » 15 usines de transformation
- » 2 830 emplois directs
- » 6 643 emplois en totalité
- » 795 millions \$ au PIB canadien
- » 160,5 millions \$ en impôt

Saskatchewan

- » 89 millions \$ en recettes monétaires agricoles
- » 76 producteurs
- » 3 usines de transformation
- » 631 emplois directs
- » 2 521 emplois en totalité
- » 348 millions \$ au PIB canadien
- » 70,3 millions \$ en impôt

Canada

- » 2,3 milliards \$ en recettes monétaires agricoles
- » 2 682 producteurs
- » 185 usines de transformation
- » 23 559 emplois directs
- » 55 943 emplois en totalité
- » 6,5 milliards \$ au PIB canadien
- » 1,3 milliard \$ en impôt

Québec

- » 609 millions \$ en recettes monétaires agricoles
- » 764 producteurs
- » 16 usines de transformation
- » 6 214 emplois directs
- » 13 987 emplois en totalité
- » 1 483 millions \$ au PIB canadien
- » 299,5 millions \$ en impôt

Provinces atlantiques

- » 179 millions \$ en recettes monétaires agricoles
- » 134 producteurs
- » 23 usines de transformation
- » 2 526 emplois directs
- » 4 852 emplois en totalité
- » 368 millions \$ au PIB canadien
- » 74,3 millions \$ en impôt

Ontario

- » 735 millions \$ en recettes monétaires agricoles
- » 1 026 producteurs
- » 51 usines de transformation
- » 8 528 emplois directs
- » 19 264 emplois en totalité
- » 2 385 millions \$ au PIB canadien
- » 481,5 millions \$ en impôt

Salubrité des aliments à la ferme

Les PPC sont chefs de file dans le domaine de la salubrité des aliments à la ferme. Depuis les dix dernières années, les producteurs de poulet démontrent cet engagement aux consommateurs canadiens par la mise en œuvre du programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme (PASAF) des PPC sur leurs fermes. Cet engagement est aussi apparent par le fait que les PPC ont accompli un progrès considérable dans l'obtention de la pleine reconnaissance du PASAF par les gouvernements fédéral, provinciaux et territorial (FPT).

Le PASAF des PPC est la norme nationale que respectent les producteurs canadiens de poulet. Ce programme unique d'élevage permet aux producteurs de tout le pays de produire le meilleur poulet possible pour les familles canadiennes.

Le manuel du PASAF prend appui sur les principes de l'Analyse des risques et de la maîtrise des points critiques (HACCP), un programme reconnu à l'échelle internationale et axé sur la surveillance, le contrôle et la prévention des risques en matière de salubrité des aliments. Le programme offre aux producteurs des moyens pour éliminer les risques éventuels liés à la salubrité des aliments pouvant survenir à la ferme.

L'année 2012 a marqué un tournant important pour le PASAF des PPC et le processus de reconnaissance des gouvernements FPT. Les exigences des gouvernements étant finalisées, les PPC furent le premier organisme à subir un audit par un tiers de leurs pratiques de gestion du PASAF, l'objectif étant d'obtenir la pleine reconnaissance du programme par les gouvernements.

Les PPC ont retenu les services du Centre de technologie alimentaire de Guelph (CTAG) pour mener l'audit par un tiers. Des audits ont eu lieu au bureau national, dans trois offices provinciaux et à la ferme où 12 audits de témoins ont été effectués entre les mois d'août et octobre. L'audit par un tiers consistait en un examen détaillé des protocoles, des politiques et des procédures afin de déterminer la conformité des PPC aux exigences de reconnaissance du gouvernement.

Les mesures correctives découlant du processus d'audit par un tiers étaient plutôt mineures et des plans d'action ont été mis au point pour corriger les cas de non-conformité.

Le rapport final d'audit du CTAG était positif en ce qu'il a révélé l'engagement des PPC à l'endroit de la salubrité des aliments et des exigences du gouvernement. Le système des PPC est rigoureux, crédible et cohérent.

Forts de ce rapport final d'audit, les PPC ont demandé la pleine reconnaissance des gouvernements FPT. En effet, nous avons présenté la demande à l'Agence canadienne d'inspection des aliments qui devrait rendre sa décision en mars 2013. Ainsi, les PPC seraient le premier organisme sectoriel au Canada à recevoir la pleine reconnaissance.

Tous les producteurs et les intervenants qui ont participé à l'élaboration et à la mise en œuvre du PASAF méritent d'être félicités pour le temps et les ressources considérables qu'ils ont consacrés à l'atteinte de cet objectif !

Le processus de reconnaissance FPT consiste en un ensemble d'exigences minimales auxquelles doivent répondre les programmes de salubrité des aliments à la ferme des organismes désireux d'obtenir la pleine reconnaissance. Ce processus compte plusieurs étapes clés.

C'est en 2002 que les PPC ont complété la première étape en obtenant la reconnaissance technique – partie I pour le manuel du producteur et le modèle générique fondé sur l'HACCP, ce qui indique que le manuel fait la promotion de la salubrité des aliments à la ferme et qu'il est conforme aux principes de l'HACCP stipulés dans le *Codex Alimentarius*. Les PPC furent le premier organisme à compléter cette étape du processus.

La deuxième étape fut complétée en 2006 lorsque les PPC ont obtenu la reconnaissance technique – partie II pour le manuel de gestion, démontrant ainsi qu'il répondait à toutes les exigences FPT. Nous étions le deuxième organisme à compléter cette étape du processus.

L'achèvement avec succès de l'audit par un tiers constitue la troisième étape du processus et révèle que le programme est pleinement mis en œuvre.

Le PASAF est élaboré et mis à jour par les PPC alors que le processus de certification relève de chacun des dix offices provinciaux. Pour assurer la cohérence de la mise en œuvre et des audits à la ferme, le personnel des PPC mène chaque année des audits internes auprès de chaque office provincial et des audits de témoins auprès d'un échantillon d'auditeurs.

Le programme de salubrité des aliments à la ferme des PPC assure la mise en œuvre de procédures exemplaires et de systèmes normalisés de salubrité sur chaque ferme d'élevage de poulet au Canada, et permet aux producteurs canadiens d'offrir aux consommateurs du poulet sain et de qualité produit localement comme ils le font depuis des générations.





Depuis le début des audits en 2001, les PPC et l'industrie canadienne du poulet ont travaillé avec diligence pour accroître la participation au programme. À ce jour, près de 2 600 producteurs (96 % de la totalité) ont obtenu leur certification en vertu du PASAF¹ et font l'objet d'un audit annuel. De plus, 9 provinces ont élaboré des mécanismes d'application obligatoires du programme via la promulgation de règlements et de politiques.





Soins aux animaux

L'élevage sans cruauté de poulets en santé est aussi important pour les producteurs de poulet canadiens que pour ceux qui achètent du poulet pour nourrir leur famille – les consommateurs canadiens. Ceux-ci ont démontré leur intérêt à acheter du poulet canadien de grande qualité et les producteurs de poulet canadiens sont fiers de répondre à la demande en produisant localement un poulet bien de chez-nous.

Au niveau stratégique, l'industrie canadienne du poulet travaille en étroite collaboration avec ses partenaires pour assurer qu'une réglementation stricte en matière de soins et de manipulation de nos oiseaux soit appliquée et respectée en tout temps.

Les PPC font preuve d'un niveau élevé de soins par la mise en œuvre d'un Programme de soins aux animaux, ou PSA, et en siégeant régulièrement à un comité national responsable d'élaborer et d'améliorer les programmes de soins aux animaux d'élevage au Canada.

Le PSA des PPC est un programme vérifiable, conçu pour démontrer le niveau élevé d'engagement et les normes strictes de l'industrie canadienne du poulet en matière de soins aux animaux à la ferme. Ce programme prend appui sur le *Code de pratiques recommandées pour le soin et la manipulation des poulets, dindons et reproducteurs du couvoir à l'abattage* du Canada. Sa mise en œuvre a reçu l'appui de la Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux, l'Association canadienne des médecins vétérinaires, le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles, l'Association canadienne des surtransformateurs de volailles, l'Association canadienne des restaurateurs et services alimentaires, et la Fédération canadienne des épiciers indépendants.

Chaque année, les producteurs subissent un audit pour évaluer la mise en œuvre du programme et déterminer si les exigences obligatoires qu'il comporte sont respectées. En trois ans seulement, 95 % des producteurs ont subi un audit complet et 80 % des producteurs ont obtenu leur certification, ce qui reflète bien l'engagement des producteurs canadiens de poulet à l'endroit du programme. De plus, six offices provinciaux ont rendu le PSA obligatoire (C.-B., Alb., Sask., Man., Ont. et l'Î.-P.-E.).

Pour raffermir cet engagement encore davantage, les PPC et les 10 offices provinciaux ont signé un protocole d'entente (PE) pour la mise en œuvre et le maintien du PSA lors de la réunion des administrateurs des PPC à Winnipeg, au Manitoba. Ce protocole, signé devant l'hon. Ron Kostyshyn (ministre de l'Agriculture du gouvernement du Manitoba), décrit les rôles et les responsabilités des PPC et des offices provinciaux de commercialisation du poulet permettant d'assurer une prestation cohérente du programme à l'échelle du pays.

Comme pour le Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme (PASAF), le PSA a été élaboré et est mis à jour par les PPC, tandis que la prestation, la certification et l'application relèvent des dix offices provinciaux. Le même niveau d'audits internes et de témoins a lieu dans le cadre du PSA afin d'assurer la cohérence de sa mise en œuvre et, pour en rehausser l'efficacité, les audits du PSA à la ferme ont été combinés à ceux du PASAF.

Le PSA n'est qu'un volet des nombreuses initiatives des PPC en matière de soins aux animaux. En collaboration avec les autres secteurs avicoles, nous avons travaillé diligemment avec nos partenaires des secteurs de la capture, du transport et de la transformation pour que les lignes directrices pour le soin de la volaille soient mises en œuvre de la ferme jusqu'à la transformation. Comme résultat de ce travail, les « *Pratiques exemplaires recommandées en matière de soins aux animaux dans la chaîne canadienne d'approvisionnement de la volaille, du producteur au transformateur* » ont été complétées en 2012. Ce document a pour but de regrouper les pratiques exemplaires recommandées pour le bien-être de la volaille et d'aider l'industrie à se conformer aux exigences réglementaires à tous les paliers de la chaîne d'approvisionnement.

Les PPC sont également membres du Conseil national pour le soin des animaux d'élevage (CNSAE) depuis 2006. Nous soutenons le Conseil dans ses efforts visant à élaborer une approche nationale et coordonnée à l'administration de soins responsables aux animaux d'élevage au Canada. Les membres du CNSAE représentent 28 organisations œuvrant dans plusieurs secteurs de l'élevage des animaux au Canada. Carole Girard, remplaçante pour le Québec, y représente les PPC.

L'une des principales activités du CNSAE est la mise en place d'un processus pour l'élaboration et la révision des Codes de pratiques pour le soin et la manipulation des animaux d'élevage à l'échelle du pays. Dans le cadre de cette initiative, le CNSAE a, en 2010, reçu plus de 3,4 millions de dollars du programme Agri-flexibilité pour l'élaboration ou la révision des codes actuels de pratiques, la mise au point et la conduite d'un modèle d'évaluation des soins aux animaux, et l'amorce d'activités visant à faire connaître et promouvoir les activités en cours liées au bien-être des animaux d'élevage.

L'examen du *Code de pratiques recommandées pour le soin et la manipulation des poulets, dindons et reproducteurs du couvoir à l'abattage* est en cours et sera complété d'ici le début de 2014. Les PPC participent activement à ce processus. Nous avons été représentés au sein du Comité d'examen scientifique et le serons aussi au sein du Comité d'élaboration du Code. Le rapport des experts scientifiques a été complété fin 2012, et le travail du Comité d'élaboration du Code qui est responsable d'élaborer le nouveau Code de pratiques, devrait commencer au début de 2013.

Santé animale

En ce qui touche la biosécurité, les PPC maintiennent leur participation au Conseil consultatif sur la biosécurité aviaire (CCBA) qui relève de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Dans le passé, le Conseil a élaboré des normes nationales de biosécurité à la ferme à l'intention des producteurs, et a maintenant tourné son attention vers les fournisseurs de services à l'industrie avicole.

En 2012, l'ACIA a tenu des séances de consultation à l'échelle du pays avec les représentants de l'industrie des services, et le CCBA sera mandaté pour finaliser les exigences au début de 2013. Les PPC continueront de participer au processus d'élaboration et aux initiatives subséquentes en matière de communication qui seront associées à ces lignes directrices.

Du côté de la traçabilité, les PPC sont toujours membres du Conseil consultatif de l'industrie et du gouvernement sur la traçabilité. Ce Conseil compte plus de 35 représentants de l'industrie et du gouvernement et se veut un forum où l'industrie et les gouvernements peuvent collaborer pour se préparer efficacement à intervenir dans les cas de crise, y compris les manifestations de maladies animales et les urgences en matière de salubrité des aliments.

Comme le système de traçabilité de l'industrie avicole a déjà été considéré comme répondant aux exigences du gouvernement, les PPC concentrent maintenant leurs efforts sur l'amélioration continue avec, comme objectif, d'officialiser les ententes actuelles sur le partage d'information entre les offices provinciaux et les gouvernements.

Ces ententes sur le partage d'information prennent appui sur le succès des données de traçabilité qui ont été colligées grâce à la participation des producteurs enregistrés, un avantage attribué à la gestion de l'offre, et aux capacités accrues des offices provinciaux à ce chapitre.

Les PPC ont aussi joué un rôle actif auprès du Conseil national sur le bien-être et la santé des animaux d'élevage (CNBESAE) qui conseille judicieusement les gouvernements et l'industrie sur la façon d'améliorer les programmes de santé et de bien-être animal au Canada.

Le CNBESAE facilite la collaboration entre l'industrie et le gouvernement et aligne les activités en matière de santé animale de sorte qu'il soit possible de relever les défis actuels et futurs à ce niveau. Le représentant des PPC au Conseil est Rick Thiessen de la Colombie-Britannique.

En 2012, une partie des efforts du CNBESAE ont porté sur la question des programmes d'assurance du bien-être animal, l'anticipation et les services d'agri-enseignements et de prévisions (le concept de la synthèse et de l'analyse de l'information et la prise de décisions ciblées pour éviter/prévenir/atténuer les conséquences). Ce travail a pris fin avec un forum industrie-gouvernement en décembre 2012 durant lequel des documents de discussion et des recommandations ont été présentés pour faire avancer ces enjeux dans le contexte canadien. À l'avenir, nous prévoyons poursuivre notre participation auprès du Conseil et aider à faciliter les activités menant à une amélioration continue des programmes de santé et de bien-être animal au Canada.

Les PPC participent activement à des groupes de travail et forums nationaux dont les discussions portent sur la façon d'améliorer la santé animale au Canada.



L'utilisation d'antimicrobiens

En 2012, les PPC ont, en collaboration avec les intervenants de l'industrie, poursuivi leur travail sur l'utilisation et la résistance aux antimicrobiens.

À cette fin, nous avons travaillé activement sur plusieurs aspects, notamment l'élaboration d'une stratégie de l'industrie, la création d'un groupe de travail de l'industrie, la tenue de séances de sensibilisation dans chaque province, l'exécution d'une recherche approfondie de la question, l'élaboration de lignes directrices régissant l'utilisation responsable, l'examen de la disponibilité et de l'utilisation des antimicrobiens, et la collaboration avec les agences du gouvernement en matière de surveillance et de réglementation.

Durant le premier semestre de 2012, les efforts étaient principalement axés sur l'achèvement de la stratégie de l'industrie relativement à l'utilisation d'antimicrobiens. Cette stratégie a été mise au point suite à la tenue de plusieurs ateliers à l'échelle de l'industrie pour discuter des défis et des opportunités liés à l'utilisation et à la résistance aux antimicrobiens, et établir en la matière une approche coordonnée.

La stratégie de l'industrie, finalisée en 2012, a pour objectif de contrôler, de surveiller et de réduire l'utilisation d'antimicrobiens dans l'industrie du poulet afin de maintenir des options de traitement efficaces. La stratégie a reçu l'appui de l'Association de nutrition animale du Canada, de la Fédération canadienne des couvoirs, des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada, du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles et de l'Association canadienne des vétérinaires aviaires.

certain producteurs qui ont réduit leur propre utilisation d'antimicrobiens à la ferme ont fait part de leur expérience et des opportunités en la matière.

Tout au long de l'année, les PPC ont poursuivi leur collaboration avec les agences du gouvernement sur la question de la résistance aux antimicrobiens. Plus spécifiquement, nous avons travaillé avec le Programme intégré canadien pour la surveillance de la résistance aux antimicrobiens (PICRA) de l'Agence de santé publique du Canada afin d'élaborer et de mettre en œuvre un programme de surveillance à la ferme qui permettra de faire un suivi des niveaux d'utilisation et de résistance aux antibiotiques sur les fermes d'élevage de poulet du Canada. Ce programme facilitera la détermination de niveaux de base et l'élaboration des politiques futures régissant l'utilisation et la résistance aux antibiotiques.

Depuis 2002, le PICRA mène des activités de surveillance dans les usines de transformation et chez les détaillants. En 2012, les PPC et les intervenants de l'industrie avicole ont officialisé un forum d'échange avec le PICRA dont l'objectif est de promouvoir l'échange d'information et la tenue de discussions pour revoir les données du PICRA, fournir de nouvelles perspectives quant à l'interprétation des données et permettre à l'industrie avicole de formuler des commentaires ponctuels.

Les PPC ont aussi pris part au renouvellement du *Règlement sur les aliments du bétail*, processus dirigé par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Notre point de mire était axé sur l'amélioration de la disponibilité de produits

Cette stratégie servira de guide à l'industrie pour définir l'utilisation d'antibiotiques et analyser les tendances en matière de résistance à ces produits, assurer des contrôles efficaces au niveau de leur utilisation, procéder à l'examen des pratiques exemplaires de gestion, de la sensibilisation, de la recherche et de la disponibilité de produits de rechange.

En 2012, un groupe de travail de l'industrie a été créé en collaboration avec les organismes de soutien et les Éleveurs de dindon du Canada. Ce groupe servira de forum pour le partage d'information et d'opinions en appui aux objectifs de la stratégie de l'industrie sur les antimicrobiens.

Afin d'aider à informer les intervenants au sujet de la complexité et de l'importance de la résistance aux antimicrobiens, les PPC ont organisé des séances de sensibilisation dans chaque province. Les participants ont eu droit à une présentation d'un vétérinaire épidémiologiste qui a expliqué la question de la résistance aux antimicrobiens et d'autres facteurs importants à des fins de considération par les producteurs. Dans le cadre de ces séances,

de rechange et l'assurance d'une même disponibilité des produits qui ont été approuvés à des fins d'utilisation à l'échelle internationale. En collaboration avec l'Association de nutrition animale du Canada, nous avons participé à des réunions d'intervenants et faisons partie du groupe consultatif de l'ACIA.

Enfin, les PPC cherchent à démontrer que l'utilisation d'antimicrobiens dans le secteur du poulet se fait de façon responsable de sorte à maintenir la confiance du gouvernement et des consommateurs. Ce travail se poursuivra en 2013 puisque les producteurs de poulet canadiens se sont engagés à collaborer avec le gouvernement et leurs partenaires de l'industrie pour assurer que le poulet qu'ils produisent soit de la plus haute qualité et le plus sécuritaire possible.

Recherche avicole

L'année 2012 fut notable pour le Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC) avec le lancement de son nouveau Programme de commandite en septembre. Les PPC sont l'un des cinq membres fondateurs du CRAC et sont fiers d'être associés à une organisation dédiée à la recherche au nom des aviculteurs du Canada.

Aviagen inc. a été présentée comme le premier commanditaire Platine du CRAC lors d'un événement qui s'est déroulé le 13 septembre au Centre de recherches avicoles (CRA) de l'Université de l'Alberta pour inaugurer le nouveau Programme de commandite. Ce nouveau programme a été conçu pour accroître le financement de la recherche dans l'industrie par les organismes membres du CRAC, un élément de plus en plus important suite aux compressions budgétaires aux divers paliers de gouvernement.

Le CRAC offre quatre niveaux de commandite afin d'accommoder le budget des intervenants de l'industrie désireux de devenir parrains :

- » Platine, 25 000 \$ et plus
- » Or, 15 000 \$ à 24 999 \$
- » Argent, 5 000 \$ à 14 999 \$
- » Bronze, 1 000 \$ à 4 999 \$

Le programme de commandite est une excellente occasion d'accroître la recherche avicole au Canada et les intervenants de l'industrie sont invités à obtenir plus d'informations au sujet du programme sur le site Web du CRAC (www.cp-rc.ca).

Le CRAC a été créé en 2001 et son mandat consiste à élaborer et à mettre en œuvre des programmes de recherche et de développement en aviculture qui répondent aux besoins actuels et futurs de l'industrie. Jacob Middelkamp, de l'Alberta, représente les PPC auprès du Conseil d'administration du CRAC et en occupe actuellement la présidence.

Le CRAC se livre à toute une gamme d'activités en appui au programme canadien de recherche avicole, dont :

- » le financement direct de la recherche par l'intermédiaire de ses organismes membres;
- » la tenue de réunions sur la recherche à l'échelle nationale et l'établissement des priorités;
- » la coordination de la recherche avicole à l'échelle du Canada;
- » d'autres activités en matière de recherche et d'innovation qui profitent à l'industrie avicole canadienne.

À ce jour, le CRAC a attribué un montant d'environ 2,8 millions de dollars à la recherche avicole et ces fonds ont été optimisés en contrepartie à plus de 13,1 millions de dollars. De plus, le CRAC étudie actuellement de nouveaux projets d'une valeur de 130 000 \$ à des fins de financement de contrepartie, montant qui pourrait être optimisé jusqu'à 850 000 \$.

À la fin de 2012, le fonds de recherche des PPC se situait à un peu plus de 5,6 millions de dollars, ce qui révèle notre engagement continu à l'endroit de la recherche. L'intérêt imputé au fonds de recherche est la source de notre financement annuel des projets et initiatives en matière de recherche avicole.

Le CRAC a publié en août la Stratégie nationale de recherche pour le secteur avicole du Canada afin d'orienter la recherche avicole au Canada. Cette stratégie a été élaborée en consultation avec l'industrie, les chercheurs et autres intervenants, et se veut un guide général qui servira à diriger les efforts en matière de recherche avicole au Canada pendant plusieurs années à venir.

Comme le CRAC existe depuis un peu plus de dix ans seulement, son Conseil a amorcé un examen de l'efficacité de ses activités et procédés de financement. L'examen devrait être complété au début de 2013 et il est prévu que les résultats refléteront positivement les avantages du financement du CRAC pour le secteur avicole canadien.

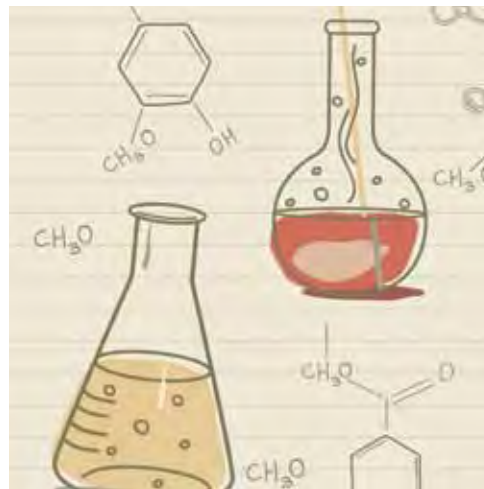
En 2012, le CRAC a considéré des projets de recherche dans le domaine de la microbiologie intestinale aviaire, la résistance et les solutions de rechange aux antimicrobiens, et l'environnement. Le Conseil d'administration du CRAC a approuvé un financement atteignant 249 000 \$ pour cinq projets de recherche

dont un projet ponctuel. Les PPC contribueront à hauteur de 169 000 \$ à l'endroit de cette recherche.

Ces projets seront présentés à divers partenaires à des fins de considération d'un financement de contrepartie.

Les cinq projets approuvés par le Conseil du CRAC sont :

1. *L'incidence de la réduction des mycotoxines dans les aliments de la volaille sur l'immunisation naturelle contre la maladie.* Chercheur principal : T. Scott, Université de la Saskatchewan.
2. *L'effet de la température des incubateurs et l'âge des troupeaux reproducteurs sur le surchauffement embryonnaire dans deux souches de poulet à griller.* Chercheur principal : D. Korver, Alberta.
3. *Nanocomposites à base de biopolymères de sous-produits de l'industrie avicole aux fins de matériaux d'emballage.* Chercheur principal : A. Ullah, Université de l'Alberta.
4. *Évaluation et atténuation des risques de contamination : connaissances critiques pour réduire les maladies et accroître la conformité à la biosécurité.* Chercheur principal : Jean-Pierre Vaillancourt, Université de Montréal.
5. *Optimisation et augmentation à l'échelle de la préparation d'adhésifs à base de volaille de réforme.* Chercheur principal : J. Wu, Université de l'Alberta.





EN 2012, LA STRATÉGIE DES RELATIONS GOUVERNE-
MENTALES DES PPC AVAIT POUR BUT D'INTENSIFIER LES
ACTIVITÉS AU CHAPITRE DES RELATIONS GOUVERNEMEN-
TALES ET D'ÉTABLIR DES RELATIONS AVEC LES DÉPUTÉS,
LES SÉNATEURS ET LES AUTRES DÉCIDEURS CLÉS.

Relations gouvernementales

Le volet des relations gouvernementales est une priorité pour les PPC puisque notre industrie doit faire face aux défis que présentent les changements de gouvernements, dans les lois ainsi que les politiques. Nous avons pour mandat de veiller à ce que les producteurs soient entendus, tant au pays que sur la scène internationale, quand vient le temps de prendre d'importantes décisions en matière d'agriculture et de politique commerciale.

RÉCEPTION ANNUELLE CONJOINTE

Les quatre organismes nationaux du secteur avicole, soit les PPC, les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada et les Éleveurs de dindon du Canada, ont tenu leur réception annuelle conjointe le 21 mars au Château Laurier d'Ottawa.

La réception de cette année a été mémorable parce qu'elle marquait le 40^e anniversaire de la promulgation de la *Loi sur les offices des produits agricoles*. Ont participé aux célébrations Laurent Pellerin, président du Conseil des produits agricoles du Canada, Pierre Lemieux, député et secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et le maire d'Ottawa Jim Watson.

Cette réception est un événement annuel qui offre aux producteurs de volailles et aux intervenants de l'industrie l'occasion de discuter des enjeux importants avec des représentants élus et non élus sur tous les aspects de notre industrie. La réception mettait à l'honneur un excellent choix de plats préparés avec du poulet, de la dinde et des œufs canadiens.

JOURNÉE DE LOBBYING DES PPC

Les PPC ont tenu une Journée de lobbying en parallèle à la réunion du 31 mai du Conseil d'administration des PPC. Cette journée avait pour but d'établir une relation avec les représentants élus et de faire avancer les questions prioritaires des PPC.

Les administrateurs, remplaçants, représentants des offices provinciaux et le personnel des PPC ont rencontré 48 députés et sénateurs afin de discuter d'un éventail de sujets, y compris la gestion de l'offre, le commerce, le contrôle des importations, la résistance aux antimicrobiens, la salubrité des aliments à la ferme et les soins aux animaux.

D'autres rencontres ont été organisées dans les bureaux des circonscriptions de certains des sénateurs et députés qui n'étaient pas en mesure de rencontrer la délégation des PPC le 31 mai.

La Journée de lobbying de 2012 a été une belle réussite que les PPC se proposent de répéter en 2013.

Outre cette Journée de lobbying des PPC, le président et le Comité exécutif des PPC ont rencontré les ministres responsables de questions prioritaires, soit au nom des producteurs de poulet du Canada, soit pour le compte du GO-5 (produits laitiers, volailles et œufs). Il convient de souligner, parmi les rencontres de la dernière année :

- » En janvier, le Comité exécutif des PPC a rencontré l'honorable Ed Fast, ministre du Commerce international, et le président des PPC a rencontré le Ministre de nouveau en mai et en novembre. Les rencontres avaient pour but de discuter du Programme d'importation à des fins de réexportation, des importations de volailles de réforme, de l'alignement de la définition des mélanges définis de spécialité (MDS), de la position du Canada à l'égard de la gestion de l'offre et de la stratégie canadienne visant son maintien dans les négociations commerciales internationales. Ces questions sont à l'avant-scène depuis quelques mois, surtout dans le contexte des pourparlers de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG) et de l'adhésion du Canada au Partenariat transpacifique (PTP).
- » Le président des PPC a rencontré l'honorable Gerry Ritz, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire en juin et de nouveau en novembre. Ces rencontres avaient pour but de discuter de l'absence de progrès à l'égard de certaines des recommandations clés du Groupe de travail sur les importations de poulet et traitant de la volaille de réforme et des MDS.
- » Le président des PPC et ses homologues du GO-5 ont rencontré l'honorable Thomas Mulcair, chef de l'Opposition officielle et chef du NPD en novembre. La rencontre avait pour but de présenter les cinq présidents et nos secteurs de l'industrie au nouveau chef. Ce dernier a été saisi de l'importance de promouvoir le régime de la gestion de l'offre dans les négociations commerciales internationales, surtout dans le cadre de l'AECG et du PTP.
- » Les présidents des organismes membres du GO-5 ont aussi rencontré l'honorable Bob Rae, chef du Parti libéral pour discuter de la position du GO-5 au sujet de la gestion de l'offre dans les négociations commerciales internationales.

RENCONTRE DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE FÉDÉRAL, PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX (FPT)

Cette année, les rencontres des ministres de l'Agriculture fédéral, provinciaux et territoriaux (FPT) ont eu lieu à Whitehorse, au Yukon, du 12 au 14 septembre. Les ministres de l'Agriculture se sont entendus sur le contenu du nouveau cadre stratégique Cultivons l'avenir 2 sur l'agriculture, l'agroalimentaire et les produits agricoles. L'accord, qui entrera en vigueur en avril 2013, prévoit des investissements et des initiatives en vue du développement de l'innovation, de la compétitivité et du marché au cours des cinq prochaines années.

Comme par les années passées, la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) a tenu une Table ronde tripartite le 11 septembre, soit la veille de la rencontre FPT à Whitehorse. Le président des PPC a participé aux discussions avec le ministre Ritz, les ministres provinciaux de l'Agriculture et d'autres leaders de l'industrie.

Les discussions se sont concentrées surtout sur Cultivons l'avenir 2 et sur le cadre quinquennal de la politique agricole. La FCA a prié le ministre de maintenir les niveaux actuels de financement de gestion des risques de l'entreprise (GRE). Il a aussi été question de la Stratégie alimentaire nationale, la FCA réclamant un engagement ferme alors que les ministres indiquaient leur accord de principe.

La Table ronde de la FCA a été suivie d'une réception gouvernementale, sous les auspices du gouvernement du Yukon, qui s'est avérée une excellente occasion de converser avec les ministres, le personnel et les cadres ministériels. Le président des PPC et le représentant des PPC à la FCA, Mike Pickard, ainsi que le personnel des PPC, ont assisté à la rencontre et à la réception FPT.

Le 12 septembre, le président des PPC a été invité par le ministre de l'Agriculture à assister, à titre d'observateur, à un groupe de consultation des transformateurs agroalimentaires organisé par le ministre de l'Agriculture fédéral dans le but d'étudier l'innovation dans le secteur de la transformation au Canada.

Grâce aux producteurs de poulets canadiens, l'industrie de la volaille canadienne demeure une force majeure de l'économie du Canada. C'est un message que nous devons communiquer au public, plusieurs gens de la ville étant des citoyens depuis plusieurs générations.

– Pierre Lemieux, le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture

RÉCEPTION PARLEMENTAIRE 2012 DES PPC

Dans le cadre du programme des relations gouvernementales des PPC, le Conseil d'administration des PPC a été l'hôte, le 21 novembre au Château Laurier d'Ottawa, de sa réception parlementaire annuelle à l'intention des députés, sénateurs, adjoints politiques et ministériels.

Cette année, plus de 45 députés et sénateurs et plus de 40 cadres supérieurs étaient présents pour discuter du thème « Apportons la ferme à la ville ». On avait demandé aux députés des circonscriptions rurales d'inviter un collègue urbain et de lui donner ainsi l'occasion de rencontrer des agriculteurs et d'entendre comment ils contribuent à l'économie canadienne en travaillant à produire des poulets sains et de haute qualité.

Pierre Lemieux, le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture, a abordé devant les participants certains enjeux qui caractérisent le fossé rural/urbain. Sa circonscription, Glengarry—Prescott—Russell, couvre la moitié de l'est de l'Ontario, depuis la limite de la ville d'Ottawa vers l'Est jusqu'à la frontière du Québec et se trouve entre deux des plus grandes villes canadiennes, Ottawa et Montréal.

« Je me réjouis de voir que vous travaillez à bâtir des ponts avec les députés des régions urbaines, a-t-il ajouté. Je suis convaincu que cette idée, dont nous avons parlé il y a déjà quelques temps, contribuera grandement à sensibiliser le public à l'énorme contribution de l'industrie du poulet à la vigueur de l'économie du Canada. Après tout, cette industrie a une histoire à raconter à un auditoire urbain – par exemple, ce que vous avez accompli aux chapitres de la salubrité des aliments et du bien-être des animaux ou encore en matière d'innovation. »

Son discours a fait ressortir les excellentes contributions économiques que l'industrie canadienne du poulet apporte aux collectivités rurales et urbaines dans toutes les provinces. « Votre succès illustre bien ce que les agriculteurs canadiens démontrent depuis des générations – le désir de travailler fort et de parvenir à l'excellence, tout en étant sensibles aux attentes des consommateurs », a conclu M. Lemieux.

Au cours de la réception, les administrateurs des PPC, leurs remplaçants, les gérants des offices provinciaux et le personnel des PPC ont eu l'occasion de transmettre aux parlementaires, sénateurs et principaux décideurs les messages clés au sujet de l'AECG et du PTP, des importations de poulet, des contrôles à l'importation, des contributions économiques de l'industrie canadienne du poulet et de la gestion de l'offre.

LA FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'AGRICULTURE

En 2012, la FCA a concentré ses énergies sur des questions relatives à la gouvernance, au programme Cultivons l'avenir 2, à la Stratégie alimentaire nationale et à la politique commerciale. Le Conseil d'administration de la FCA a consacré la majorité de son temps à élaborer une nouvelle politique commerciale, à faire connaître sa Stratégie alimentaire nationale à ses partenaires et au gouvernement, à se préparer à la réunion des ministres fédéral et provinciaux, à informer ses membres des changements proposés à Cultivons l'avenir 2 et à la nouvelle suite des programmes de GRE.

Même si, de l'avis du Conseil, certaines questions n'ont pas encore été résolues en ce qui touche la nouvelle structure de gouvernance et la nouvelle politique commerciale, le Conseil d'administration a adopté le nouveau modèle de gouvernance et la nouvelle politique commerciale afin de permettre à la FCA d'aborder efficacement les divers enjeux tout en poursuivant son travail sur sa structure interne et les questions de politique.

Passons le mot

Les stratégies de communications des Producteurs de poulet du Canada comptent deux volets : d'une part, une stratégie de communications d'entreprise mise en place pour assurer que les producteurs et les intervenants de l'industrie aient les renseignements dont ils ont besoin au sujet de l'industrie canadienne du poulet et de son fonctionnement, et d'autre part, une stratégie de relations avec les consommateurs qui vise à assurer que les consommateurs continuent de percevoir le poulet comme un choix de repas sain.

STRATÉGIE DE PROMOTION DE LA MARQUE

En novembre 2011, les administrateurs des PPC ont approuvé un plan d'action visant à élaborer une stratégie de promotion d'une marque pour le poulet canadien. Par la suite, le Comité des relations avec les consommateurs et le Conseil d'administration ont élaboré une stratégie de promotion de la marque fondée sur un vaste ensemble de données quantitatives et qualitatives et sur trois phases d'entrevues en profondeur avec les intervenants clés de toute la chaîne d'approvisionnement.

À la réunion de juillet du Conseil d'administration, les administrateurs des PPC ont approuvé une stratégie de promotion de la marque qui :

- » vise à mousser la vente au détail de poulet frais canadien par rapport aux autres protéines de viande, à savoir le bœuf et le porc;
- » mise sur la perception déjà positive qu'ont les Canadiens des agriculteurs canadiens, ainsi que sur l'importance d'une identité canadienne;
- » communique l'idée que les producteurs de poulet du Canada contribuent à une alimentation plus saine pour les familles canadiennes en produisant du poulet frais, sain, nutritif et faible en gras;
- » introduit une étiquette ou une marque distinctive indiquant que le poulet vient d'une ferme canadienne;
- » comprend des indicateurs importants et concrets qui permettent de mesurer la valeur et le succès de la stratégie.

Par la suite, le Comité des relations avec les consommateurs a reçu le mandat d'élaborer une analyse de rentabilité complète ainsi qu'un plan de marketing et de communications permettant de lancer la stratégie de promotion de la marque, appuyée par des communications soutenues.

Entre-temps, les PPC ont commandé une recherche à la consommation menée par le cabinet Léger Marketing pour déterminer l'efficacité des allégations de la marque. En voici les faits saillants :

- » La grande majorité (88 %) des Canadiens seraient disposés à acheter du poulet si celui-ci portait une étiquette indiquant qu'il est d'origine canadienne.
- » La majorité des Canadiens (77 %) feraient plus confiance à l'étiquette du poulet qu'ils ont choisi si l'étiquette était apposée directement par les producteurs ou par une organisation de producteurs. Ceci a plus de poids que les messages provenant de détaillants ou de fabricants.
- » « *Fresh from the Canadian Farm* » (*Produit frais provenant d'une ferme canadienne*) est l'allégation la plus souvent choisie comme de loin la meilleure par les Canadiens (80 %)

et la grande majorité des Canadiens feraient confiance à un tel message provenant des producteurs ou d'une organisation de producteurs.

L'analyse de rentabilité et le plan de marketing ont été présentés au Conseil au début de 2013 et ces documents seront distribués à des fins de consultations au cours du premier trimestre de cette année dans le but d'obtenir une approbation en mars.

STRATÉGIE DE RELATIONS AVEC LES CONSOMMATEURS – VOLET EN LIGNE

Depuis le lancement du nouveau site Web poulet.ca à la fin de 2010, nous continuons d'observer la croissance de nos relations en ligne avec les consommateurs. Les données de 2012 indiquent que notre démarche actuelle est bonne et que nos buts sont réalistes. Nous continuons de voir une augmentation constante du trafic, surtout due à nos efforts de référencement. Nous avons constaté également que la qualité du trafic, mesurée par le temps passé sur notre site, le nombre de pages par visite et le taux de rebondissement, est demeurée stable.

Dans le cadre de l'élaboration de la stratégie pour leur site Web, les PPC ont créé une série de courtes vidéos « comment faire » d'une à deux minutes qui ont connu beaucoup de succès auprès de notre auditoire principal. En 2012, nous avons produit 15 nouvelles vidéos éducatives qui ont été présentées au public au cours de l'année dans le cadre de nos promotions continues et de notre stratégie de médias sociaux.

Comme d'habitude, la section des recettes est la section la plus populaire du site, suivie de la section sur les conseils de cuisson. Ceci s'inscrit dans la tendance de recherche globale qui montre que les dix premières recherches relatives au poulet portent toutes sur des recettes ou une variante quelconque. Jusqu'à maintenant, nous nous sommes efforcés de promouvoir un large éventail de mots clés pour le site. Désormais, nous nous concentrerons sur l'optimisation d'un ensemble plus étroit de mots clés liés directement au contenu le plus populaire.

L'accès mobile à notre site Web a augmenté de plus de 300 % par rapport à l'an dernier. Ceci inclut les téléphones intelligents et les tablettes. Plus de 75 % de ce trafic provient d'appareils fonctionnant sous iOS (système d'exploitation mobile d'Apple), tels iPhone et iPad. Le nombre de pages par visite est inférieur à la moyenne puisque le site ne défile pas gracieusement sur de tels appareils. L'augmentation du trafic mobile indique que les gens cherchent des recettes et des conseils de cuisson pendant leurs déplacements, ce qui correspond aux modèles et profils d'utilisation de ces appareils par les Canadiens. C'est donc dire que les PPC

mettront au point une stratégie de site Web (qui sera compatible avec tous les types d'outils – tablettes, téléphones, etc.) pour son volet en ligne au cours de l'année qui vient.

Le nombre de personnes qui nous suivent sur diverses plateformes de médias sociaux continue d'augmenter. Ce phénomène est attribuable en grande partie aux diverses initiatives que nous avons amorcées dans le but d'entrer en contact avec les « femmes numériques », y compris les blogueuses et les participantes aux activités des médias sociaux. Ces femmes s'imposent rapidement comme une aide précieuse aux femmes moins bien branchées qui sont à la recherche de marques de confiance, de marques à promouvoir et de marques à utiliser. Elles contribuent également à contrer la désinformation et à aider les autres femmes à faire les bons choix pour leur famille. Ces femmes se sont avérées une précieuse ressource pour les PPC.

FÊTE DU CANADA – TOUT LE MONDE GAGNE AVEC LE POULET CANADIEN

En 2012, les PPC ont célébré le 20^e anniversaire de leur commandite des festivités de la fête du Canada à Ottawa. Cet événement fournit l'occasion aux PPC d'obtenir une reconnaissance nationale, une distinction locale et de servir, lors du Super BBQ de poulet canadien, quelque 10 000 sandwichs de poitrine de poulet ou salades César au poulet à un public appréciatif et aux représentants du gouvernement invités par les hôtes, y compris le personnel ciblé de ministères gouvernementaux, des députés et des sénateurs, dans un espace spécial réservé aux dignitaires. Dans le cadre de leur programme de responsabilité sociale, les PPC ont versé à la Banque d'aliments d'Ottawa 0,50 \$ pour chaque sandwich et salade vendu.

Chaque année, les PPC organisent un concours visant à déterminer la recette de sandwich au poulet qui sera servie à la fête du Canada. Le 23 avril, les Producteurs de poulet du Canada ont lancé leur campagne *Tout le monde gagne avec le poulet canadien*. On a demandé aux députés de soumettre, sur le site Web poulet.ca, leur recette de sandwich au poulet préférée, la recette gagnante devant être servie lors du Super BBQ de poulet canadien le 1^{er} juillet. Le député gagnant devait recevoir un don de 10 000 \$ à une banque alimentaire de sa circonscription. Le deuxième prix était de 5 000 \$ et le troisième prix de 2 500 \$.

Il s'agissait principalement d'une campagne axée sur les consommateurs dans les médias sociaux les invitant à encourager leur député à participer au concours et à sensibiliser les gens au travail de Banques alimentaires Canada.

Voici quelques détails de cette campagne :

- » Nous avons préparé une page sur notre site Web sur laquelle les députés pouvaient inscrire très facilement leurs recettes.
- » Nous avons créé une autre page sur notre site Web incitant les consommateurs à l'action en ligne ou sur les médias sociaux. Les appels sociaux aux députés pouvaient se faire par affichage sur leurs pages de Facebook ou par tweets directs.

- » Nous avons publié les liens aux députés sur Twitter, Facebook et par courriel. Nous avons créé des modèles que les consommateurs pouvaient utiliser pour contacter leur député et des liens en ligne afin de « partager » la nouvelle du concours sur FB/Twitter.
- » Nous avons posté deux livrets aux bureaux de la Colline contenant des messages des PPC, les Aliments Maple Leaf et de Banques alimentaires Canada.
- » Les députés eux-mêmes sont entrés dans le jeu, divers ministres publiant des communiqués de presse et autres messages invitant leurs collègues du Parlement à participer.
- » Plus de 20 blogues ont été rédigés au sujet de la campagne par divers groupes de consommateurs au pays.

Voici un exemple du succès remporté par ce programme :

Le 9 mai, les PPC ont organisé une fête Twitter au sujet de la campagne avec, comme invités virtuels, nos partenaires les Aliments Maple Leaf et Banques alimentaires Canada. Une fête Twitter est un forum virtuel sur la plateforme de Twitter qui permet aux abonnés de se connecter pour discuter un sujet de leur choix. Ce forum virtuel de 2 heures, de 7 h 00 à 9 h 00, a touché directement près de 200 000 personnes – et le pseudonyme @chickenfarmers et le mot-clic #winwithchicken ont créé près de 4 millions d'impressions.

Environ 40 minutes après le début du forum, le mot-clic #winwithchicken figurait parmi les tendances au Canada et, 5 minutes plus tard, le pseudonyme @chickenfarmers était à la tête des tendances au pays. Nous nous sommes stabilisés en deuxième place pour le reste de la durée du forum et par la suite, alors que @foodbanksCanada se maintenait en troisième place. C'est donc dire que, pour TOUT Twitter au Canada, nous étions le deuxième sujet de conversation le plus populaire. À 0 h 08, soit 3 heures après le forum, nous étions encore au deuxième rang.





Au cours du mois de mai, pas moins de 72 députés ont soumis des recettes innovatrices et créatives, ayant toutes une touche distinctive. Face à tous ces excellents choix, les délibérations ont été difficiles et la lutte fut serrée jusqu'à la fin.

La décision finale sur le classement des 3 meilleures recettes a été annoncée à l'émission du 13 juin de Morning Live de CTV Ottawa, au terme d'une démonstration culinaire en direct. Les trois finalistes étaient présents à cet événement.

Les gagnants étaient :

- » 1^{ère} place : Vic Toews, Manitoba (Poulet pesto au fromage cheddar fondu)
- » 2^e place : Olivia Chow, Ontario (Sandwich BBQ à la façon Chow)
- » 3^e place : Sylvain Chicoine, Québec (Sandwich au poulet canadien grillé au BBQ)

Les PPC ont été tellement impressionnés par le nombre de participants qu'ils ont décidé à la dernière minute de verser 100 \$ pour chacune des inscriptions reçues, en plus des prix déjà promis. Les députés ont été avisés immédiatement et ont répondu avec enthousiasme à cette annonce. En tout, la campagne *Tout le monde gagne avec le poulet canadien* a recueilli 25 000 \$ pour plus de 70 banques alimentaires.



STRATÉGIE DE RELATIONS AVEC LES CONSOMMATEURS – VOILET EXTENSION

Les PPC travaillent avec diligence à la promotion des attributs de santé du poulet canadien. Ils le font directement auprès des consommateurs mais aussi, plus visiblement, auprès des professionnels de la santé en véhiculant directement leurs messages aux gens qui utilisent les services de cet important groupe de personnes.

En 2012, les PPC ont redéfini ce rôle et ont embauché une agente des communications sur la santé chargée de trouver les meilleurs moyens de communiquer le rôle que joue le poulet comme choix sain pour les Canadiens.

Voici quelques faits saillants des activités connexes :

Sensibilisation en ligne

Portail santé

Les PPC ont fait la promotion active, dans les médias sociaux et lors de salons commerciaux, de leur nouveau Portail santé et des fonctions et ressources disponibles sur le site. Les éléments les plus remarquables du Portail santé sont la page des ressources pour patients, un abonnement en ligne à un communiqué trimestriel sur une vie saine, un tableau interactif de comparaison nutritionnelle qui permet aux consommateurs de voir comment le poulet se compare à d'autres protéines populaires, et près de 50 articles sur la santé regroupés sous les quatre nouveaux thèmes suivants :

- » Nutrition – Manger sain
- » Santé du cœur – Battre sainement
- » Sport – Rester en forme
- » Santé à long terme – Vieillir en santé

Vingt-deux nouveaux articles portant sur la santé des hommes, des femmes et des enfants et présentant le poulet comme partie intégrante d'un régime bien équilibré ont été ajoutés au portail sous le thème Santé à long terme – Vieillir en santé.

Les recettes des PPC ont été soumises à une analyse détaillée des éléments nutritifs qu'elles contiennent, ce qui permet aux consommateurs de choisir les recettes en fonction de leurs besoins en matière de nutrition. Les recettes continuent de mettre l'accent sur des plats sains, faibles en gras, riches en fibres alimentaires et faibles en sodium et en sucre que les professionnels de la santé peuvent recommander dans le cadre de leur pratique.

Le blogue

Pour appuyer leur objectif de rehausser les attributs du poulet pour la santé, les PPC ont maintenant un blogue hebdomadaire sur la qualité nutritive du poulet et/ou sur un thème national de la santé.

Diffusion aux professionnels de la santé

En 2012, nous avons accordé une attention toute spéciale à la poursuite des relations et à l'expansion de nos réseaux avec les professionnels de la santé. Les PPC ont participé aux événements suivants dans le but de promouvoir les ressources et les recettes de santé des PPC :

- » Congrès annuel des Diététistes du Canada (Toronto)
- » Conférence professionnelle de l'Association canadienne du diabète (Vancouver)
- » Conférence de l'Association canadienne des services alimentaires – L'avenir de l'alimentation dans les soins de santé (Ottawa)

Série de fiches nutritionnelles

Les PPC ont travaillé en étroite collaboration avec des diététistes à améliorer leurs deux principales ressources imprimées, à savoir leur livret de recettes et leur série de fiches nutritionnelles. Les PPC ont maintenant 12 fiches dans cette série, ainsi qu'un journal sur les collations et boissons et un journal alimentaire hebdomadaire. Ces documents sont des aides cliniques et outils éducatifs très utiles pour ceux qui veulent modifier leurs habitudes alimentaires et adopter un style de vie plus sain. Les consommateurs peuvent aussi télécharger ces fiches de renseignements à même le Portail santé.

Livret de recettes Manger sainement avec poulet.ca

En 2012, les PPC ont créé un nouveau livret de recettes intitulé *Manger sainement avec poulet.ca*. Ces recettes présentent des renseignements bien étayés sur les nutriments et permettent aux consommateurs de choisir parmi diverses saines options des mets qui conviennent à un régime régulier ou à des régimes faibles en gras, en sucre ou en sodium, riches en fibres alimentaires ou sans gluten. Le livret contient également des renseignements au sujet du programme de salubrité des aliments à la ferme et de soins aux animaux. Il invite les

consommateurs à trouver des ressources sur le site Web, y compris le nouveau Portail santé, des recettes, des conseils sur la salubrité des aliments, des blogues hebdomadaires, le bulletin mensuel et la page questions fréquemment posées. Depuis sa parution, le livret *Manger sainement avec poulet.ca* s'est avéré une ressource très populaire tant auprès des professionnels de la santé que des consommateurs.

Stratégie en matière de relations publiques

À leur réunion de planification stratégique d'octobre, les membres du Conseil d'administration des PPC ont approuvé l'élaboration d'une stratégie de relations publiques visant à fournir aux consommateurs et aux médias des renseignements exacts, pertinents et opportuns au sujet de la contribution des producteurs de poulet du Canada à la mise en marché de poulet sain et sécuritaire grâce au système de la gestion de l'offre.

La stratégie prévoit une collaboration entre les industries de la volaille et des œufs afin de dégager les préoccupations/tendances des consommateurs et d'élaborer une stratégie d'intervention rapide auprès des médias en réponse à tout reportage inexact dans les médias. Les PPC élaboreront également leur propre stratégie afin de créer une base de soutien à la gestion de l'offre et aux producteurs de poulet du Canada en :

- » dénonçant les mythes propagés par divers médias au sujet de la gestion de l'offre;
- » faisant valoir les avantages directs et indirects des fermes d'élevage de poulet viables et durables;
- » aidant les consommateurs à appuyer les fermes d'élevage de poulet au Canada et à en comprendre l'importance;
- » rehaussant notre image en tant que producteurs, industrie et organisation de façon à être perçu comme crédible plutôt qu'uniquement comme des défenseurs de nos intérêts;
- » étant proactif dans la diffusion des avantages de la gestion de l'offre dans son ensemble;
- » abordant ou contestant de façon opportune les rapports présentés dans la presse nationale et locale, les publications de groupes de réflexion, les blogues et sur Twitter.

La stratégie a été lancée au début de 2013.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Le Ministre
Agriculture et Agroalimentaire Canada

Le Conseil des produits agricoles du Canada

Les membres de
LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Les Producteurs de poulet du Canada, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2011 et au 1^{er} janvier 2011 ainsi que les états des résultats d'exploitation, de l'évolution des soldes des fonds et des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la Direction pour les états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Les Producteurs de poulet du Canada au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2011 et le 1^{er} janvier 2011, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011 conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes à but lucratif.



Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa, Ontario
le 28 février 2013.

LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA

BILAN

31 décembre 2012, 31 décembre 2011 et le 1^{er} janvier 2011

	<u>31 déc. 2012</u>	<u>31 déc. 2011</u>	<u>1^{er} jan. 2011</u>
ACTIF			
Actif à court terme			
Encaisse	1 468 972 \$	1 379 673 \$	558 640 \$
Placements à court terme (note 5)	3 943 954	3 895 486	3 222 956
Débiteurs	1 220 478	1 100 544	1 523 256
Sommes à recevoir de l'État	7 907	-	-
Encaisse affectée (note 6)	235 930	782 330	516 091
Charges payées d'avance	80 089	86 127	72 742
	<u>6 957 330</u>	<u>7 244 160</u>	<u>5 893 685</u>
Placements (note 5)	12 334 647	12 717 656	14 171 380
Immobilisations corporelles (note 7)	443 112	488 747	462 192
	<u>19 735 089 \$</u>	<u>20 450 563 \$</u>	<u>20 527 257 \$</u>
PASSIF ET SOLDES DES FONDS			
Passif à court terme			
Créditeurs et frais courus	718 356 \$	804 509 \$	921 241 \$
Produits reportés (note 6)	235 930	400 553	516 091
Sommes à remettre à l'État	-	19 912	6 455
Portion à court terme des incitatifs reportés liés à des baux (note 8)	12 761	14 871	11 642
	<u>967 047</u>	<u>1 239 845</u>	<u>1 455 429</u>
Portion à long terme des incitatifs reportés liés à des baux (note 8)	108 752	109 157	115 605
	<u>1 075 799</u>	<u>1 349 002</u>	<u>1 571 034</u>
Soldes des fonds			
Affectation d'origine interne - Fonds de promotion	3 626 412	3 787 576	3 752 064
Affectation d'origine interne - Fonds de recherche	5 600 257	5 511 355	5 305 077
Non affecté	9 432 621	9 802 630	9 899 082
	<u>18 659 290</u>	<u>19 101 561</u>	<u>18 956 223</u>
	<u>19 735 089 \$</u>	<u>20 450 563 \$</u>	<u>20 527 257 \$</u>

AU NOM DU CONSEIL:


Barry Uytendaele
administrateur, Comité des finances


Mike Pickard
administrateur, Comité des finances


Christine Moore
administratrice, Comité des finances

(voir notes ci-jointes)

LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA

ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011

	2012			2011	
	Fonds de fonctionnement	Fonds de promotion	Fonds de recherche	Total	Total
Produits					
Redevances et frais de services	6 117 215 \$	- \$	- \$	6 117 215 \$	6 098 687 \$
Intérêts	236 927	86 927	149 469	473 323	578 445
Redevances de commercialisation à outrance et d'expansion des marchés	-	400 695	-	400 695	491 168
Autres revenus	171 849	-	-	171 849	238 001
	<u>6 525 991</u>	<u>487 622</u>	<u>149 469</u>	<u>7 163 082</u>	<u>7 406 301</u>
Charges					
Amortissement des immobilisations corporelles	81 570	-	-	81 570	69 230
Comités	314 867	-	-	314 867	328 965
Communications	193 647	-	-	193 647	157 265
Responsabilité sociale de l'organisation	56 647	-	-	56 647	46 761
Administrateurs et représentants	1 116 039	-	-	1 116 039	1 212 995
Technologie de l'information	317 155	-	-	317 155	130 829
Cotisations	191 804	-	-	191 804	187 437
Bureau	590 940	-	-	590 940	599 403
Frais professionnels	561 177	-	-	561 177	568 476
Activités de promotion	-	170 295	-	170 295	193 855
Salaires, avantages sociaux et déplacements	2 457 952	-	-	2 457 952	2 464 153
Études spéciales	671 815	439 271	-	1 111 086	1 118 767
Commerce	98 482	-	-	98 482	117 605
Traduction	141 891	-	-	141 891	150 711
	<u>6 793 986</u>	<u>609 566</u>	<u>-</u>	<u>7 403 552</u>	<u>7 346 452</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges des opérations	(267 995)	(121 944)	149,469	(240 470)	59 849
Augmentation (diminution) nette des placements	(102 014)	(39 220)	(60 567)	(201 801)	85 489
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>(370 009) \$</u>	<u>(161 164) \$</u>	<u>88 902 \$</u>	<u>(442 271) \$</u>	<u>145 338 \$</u>

LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DES FONDS

Exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011

	2012			2011
	Fonds de fonctionnement	Fonds de promotion	Fonds de recherche	Total
Solde au début de l'exercice	9 802 630 \$	3 787 576 \$	5 511 355 \$	19 101 561 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(370 009)	(161 164)	88 902	145 338
Solde à la fin de l'exercice	9 432 621 \$	3 626 412 \$	5 600 257 \$	19 101 561 \$

LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(442 271) \$	145 338 \$
Éléments n'ayant pas d'incidence sur l'encaisse:		
Amortissement des primes nettes liées aux placements	61 087	61 038
Amortissement des immobilisations corporelles	81 570	69 230
Amortissement des incitatifs reportés liés à des baux	(12 760)	(13 464)
(Gain) perte sur disposition d'immobilisations corporelles	(825)	13
(Augmentation) diminution nette des placements	201 801	(85 489)
	<u>(111 398)</u>	<u>176 666</u>
Variation des:		
Débiteurs	(119 934)	422 712
Charges payées d'avance	6 038	(13 385)
Créditeurs et frais courus	(86 153)	(116 732)
Sommes dues à l'État - nette	(27 819)	13 457
Produits reportés	(164 623)	(115 538)
Incitatifs reportés liés à des baux	10 245	10 245
	<u>(493 644)</u>	<u>377 425</u>
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(35 935)	(95 948)
Produits de disposition d'immobilisations corporelles	825	150
Achat de placements	(3 754 347)	(2 358 355)
Produits sur vente de placements	3 826 000	3 164 000
Augmentation (diminution) de l'encaisse affectée	546 400	(266 239)
	<u>582 943</u>	<u>443 608</u>
Augmentation de l'encaisse	89 299	821 033
Encaisse au début de l'exercice	1 379 673	558 640
Encaisse à la fin de l'exercice	<u>1 468 972 \$</u>	<u>1 379 673 \$</u>

LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011

1. ACTIVITÉS DE L'ORGANISME

Objectif de l'Organisme

Les Producteurs de poulet du Canada (PPC), constitué en société conformément à la *Loi sur les offices des produits agricoles*, est un organisme qui a été créé pour assurer la commercialisation ordonnée des poulets au Canada. Les PPC sont exonérés d'impôts en vertu de l'article 149(1)(e) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Redevances et frais de services

Les PPC ont décrété des redevances fondées sur les distributions de poulets sur les marchés interprovinciaux et d'exportation et perçoivent des frais de services relatifs aux marchés intraprovinciaux.

2. ADOPTION DES NOUVELLES NORMES COMPTABLES CANADIENNES POUR LES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF

À compter du 1^{er} janvier 2012, les PPC ont choisi de se conformer aux exigences du Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) - Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL). Ces états financiers sont les premiers états financiers préparés en conformité avec les normes comptables pour les organismes sans but lucratif et ces exigences ont été appliquées aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2012, aux informations correspondantes présentées dans ces états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 et le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2011 (date de transition des PPC).

Les PPC ont antérieurement émis des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 en utilisant un autre cadre conceptuel, les Principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR). L'incidence de l'adoption des NCOSBL de manière rétrospective n'a pas eu d'impact sur le bilan ou sur l'état de l'évolution des soldes des fonds, mais a eu un impact sur l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges précédemment comptabilisé ce qui affecté l'état des résultats d'exploitation et l'état des flux de trésorerie précédemment comptabilisé conformément aux PCGR pour l'exercice clos le 31 décembre 2011. L'effet du changement est comme suit:

État des résultats d'exploitation - 31 décembre 2011 :

	GAAP	Transition	ASNFPPO
Produits	7 406 301 \$	-	7 406 301 \$
Charges	7 346 452	-	7 346 452
Excédent des produits sur les charges des opérations	59 849	-	59 849
Augmentation nette des placements	-	85 489	85 489
Excédent des produits sur les charges	<u>59 849 \$</u>	<u>85 489 \$</u>	<u>145 338 \$</u>

État des flux de trésorerie - 31 décembre 2011:

	PCGR	Transition	NCOSBL
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation			
Excédent des produits sur les charges	59 849 \$	85 489 \$	145 338 \$
Éléments n'ayant pas d'incidence sur l'encaisse:			
Amortissement des primes nettes liées aux placement	61 038	-	61 038
Amortissement des immobilisations corporelles	69 230	-	69 230
Amortissement des incitatifs reportés liés aux baux	(13 464)	-	(13 464)
Perte sur disposition d'immobilisation corporelles	13	-	13
Augmentation nette des placements	-	(85 489)	(85 489)
	<u>176 666</u>	<u>-</u>	<u>176 666</u>
Variation des éléments du fonds de roulement	200 759	-	200 759
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	<u>443 608</u>	<u>-</u>	<u>443 608</u>
Augmentation de l'encaisse	<u>821 033</u>	<u>-</u>	<u>821 033</u>
Encaisse au début de l'exercice	<u>558 640</u>	<u>-</u>	<u>558 640</u>
Encaisse à la fin de l'exercice	<u>1 379 673 \$</u>	<u>\$ -</u>	<u>1 379 673 \$</u>

Les PPC ont choisi de comptabiliser les placements à court terme et les placement à la juste valeur marchande selon les NCOSBL. Cette méthode est cohérente avec celle utilisée selon les PCGR par les PPC.

3. SOMMAIRES DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Méthodes comptables

Ces états financiers ont été dressés selon les *Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif*.

Utilisation des estimations

La préparation d'états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des produits, des charges et la divulgation des actifs et passifs éventuels. Les estimations sont révisées chaque année, ce qui donne lieu à des ajustements. Ceux-ci sont présentés dans les états financiers dans la période où ils sont identifiés.

La durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles des PPC et la dépense d'amortissement lié, la valeur nette de réalisation des débiteurs et les frais courus sont les éléments les plus significatifs où les estimations sont utilisées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

SOMMAIRES DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilité par fonds

Les ressources sont classées dans des fonds, pour des fins comptables et de présentation, qui correspondent à des activités ou à des objectifs précis. Ainsi, des comptes séparés sont maintenus pour le Fonds de fonctionnement et pour le Fonds de promotion et le Fonds de recherche qui sont des fonds grevés d'affectation d'origine interne.

Le Fonds de fonctionnement comptabilise les activités d'exploitation et d'administration ainsi que toutes transactions concernant les immobilisations corporelles et d'autres intérêts gagnés non alloués aux autres fonds.

Le Fonds de promotion gère le recouvrement des redevances de commercialisation à outrance et d'expansion des marchés et les charges qui se rapportent à la promotion et à la commercialisation des poulets, tel qu'indiqué dans la Politique d'expansion du marché et dans la Politique d'application et de suivi, ainsi que les dépenses encourues pour recouvrer les redevances de commercialisation à outrance et d'expansion des marchés. Il rapporte aussi les intérêts gagnés sur les ressources détenues pour le Fonds de promotion.

Le Fonds de recherche gère les intérêts gagnés sur les ressources détenues pour la recherche et les charges des projets de recherches se rapportant à l'industrie de la volaille au Canada.

Constatation des revenus

Les PPC comptabilisent les revenus selon la méthode du report.

Les redevances sont constatées comme produits au cours de l'exercice ou elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

Instruments financiers

L'encaisse, les placements à court terme et les placements sont initialement et ultérieurement évalués à la juste valeur.

Les autres instruments financiers sont ultérieurement évalués au coût après amortissement.

Placements

Les intérêts sur les placements portant intérêts sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les justes valeurs des placements sont établies sur les prix du marché lorsque disponibles. Si les prix du marché ne sont pas disponibles, les justes valeurs sont estimées en utilisant les prix du marché de placements similaires où d'autre information externe.

Les coûts de transactions reliés à ces placements sont passés à la dépenses lorsqu'encourus. Les gains et les pertes sur les placements, incluant les gains et les pertes non réalisés, sont comptabilisés dans l'état des résultats d'exploitation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire selon la durée de vie utile prévue.

Les périodes d'amortissement sont les suivantes:

- » Matériel de bureau 10 ans
- » Équipement informatique 3 ans
- » Améliorations locatives Durée du bail

Incitatif reportés liés à des baux

Les incitatifs reportés liés à des baux représentent les périodes sans loyer à payer et le financement pour les améliorations locatives et les photocopieurs. Les incitatifs reportés liés à des baux sont amortis de façon linéaire sur la durée des baux et sont comptabilisés comme une réduction des dépenses de bureau.

4. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les PPC, par le biais de ses instruments financiers, sont exposés à divers risques. L'analyse suivante donne un aperçu des concentrations de risque auxquelles les PPC peuvent être soumis aux 31 décembre 2012, 31 décembre 2011 et 1^{er} janvier 2011.

Les PPC n'utilisent pas d'instruments financiers dérivés afin de gérer ses risques.

Risque de crédit

Les PPC sont exposés à un risque de crédit dû à la possibilité que les parties liées pourraient faire défaut à leurs obligations financières. Le risque maximum de crédit des PPC représente la somme de son encaisse, ses placements à court terme ses placements et ses débiteurs. L'encaisse des PPC est déposée auprès d'une banque à charte canadienne et les placements à court terme et les placements sont émis par l'État et, par conséquent, la direction estime que le risque de perte sur ces instruments est minime. Les PPC gèrent son risque de crédit en passant en revue ses débiteurs classés par échéance chaque mois et en faisant un suivi sur les montants en souffrance. La direction estime que tous les débiteurs à la fin de l'année, sauf pour les allocation déjà faites, seront perçus.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que les PPC ne seront pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Les PPC rencontrent ses obligations de liquidité en préparant et en gardant compte des prévisions détaillées des flux de trésorerie, en anticipant ses activités d'investissement et de financement et en évaluant les besoins futurs des flux de trésorerie sur une base régulière.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de facteurs liés aux marchés. Le risque de marché est composé du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

i) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des effets ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent par rapport au dollar canadien en raison de facteurs liés aux taux de change des devises étrangères.

Les instruments financiers des PPC sont tous en devise canadienne et les PPC opèrent principalement en dollars canadien. Par conséquent, la direction estime que les PPC ne sont pas sujets à un risque de change important.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque du taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier

INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

fluctuent en raison de changements dans les taux d'intérêts sur les marchés.

Les placements à court terme et les placements portent intérêts à des taux fixes et, par conséquent, l'exposition au risque de taux d'intérêt est minime.

iii) Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché (autres que celles dont la cause est le risque de change ou le risque de taux d'intérêt), que ces variations soit causées par des facteurs spécifiques à l'instrument financier, à son émetteur ou par des facteurs ayant effet sur des instruments similaires sur les marchés.

Les PPC ne sont pas sujets au risque de prix autre.

Changement des risques

Il n'y a eu aucun changement dans l'exposition aux risques des PPC depuis l'exercice précédent.

5. PLACEMENTS

	2012	
	Coût	Juste valeur
Placements à court terme	3 921 885 \$	3 943 954 \$
Certificats de placement garantis (CPGs)	1 300 000	1 300 000
Obligations de la Fiducie du Canada pour l'habitation	10 643 750	10 778 810
Obligations du Gouvernement du Canada	247 485	255 837
	<u>12 191 235</u>	<u>12 334 647</u>
	<u>16 113 120 \$</u>	<u>16 278 601 \$</u>
	2011	
	Coût	Juste valeur
Placements à court terme	3 844 158 \$	3 895 486 \$
Certificats de placement garantis (CPGs)	1 700 000	1 700 000
Obligations de la Fiducie du Canada pour l'habitation	10 442 041	10 758 159
Obligations du Gouvernement du Canada	247 322	259 497
	<u>12 389 363</u>	<u>12 717 656</u>
	<u>16 233 521 \$</u>	<u>16 613 142 \$</u>

Les placements à court terme sont composés d'obligations de la Fiducie du Canada pour l'habitation de Certificats de placement garantis venant à échéance au cours du prochain exercice et portant intérêt entre 3,60% et 4,53% (2011 - 4,00% et 5,80%).

Les obligations représentent des instruments d'emprunt produisant des rendements en intérêts comparables à ceux du marché au moment de leur achat. Les obligations et les CPGs seront réalisés à leur valeur nominale et les échéances s'échelonnent au cours des six prochaines années (2011 - sept années). Les taux d'intérêt pour ces valeurs s'échelonnent de 1,70% à 4,12% (2011 - 1,85% à 4,53%).

Risque lié aux placements

Le risque maximum auquel s'expose les PPC est représenté par la juste valeur des placements. Les investissements dans

les instruments financiers comportent aussi le risque qu'une des parties impliquées dans un instrument financier ne puisse faire face à ses obligations lorsqu'elles viennent à échéance.

Concentration du risque

Il y a concentration du risque lorsqu'une portion importante du portefeuille est constituée de placements dans des titres présentant des caractéristiques semblables ou sensibles à des facteurs économiques, politiques ou autres similaires. La direction est d'opinion que la concentration du portefeuille actuel ne représente pas de risque excessif.

6. PRODUITS REPORTÉS ET ENCAISSE AFFECTÉE

En 2005, les PPC ont reçu une somme de 875 956 \$ à titre de règlement intégral et définitif d'un recours collectif relatif aux vitamines. Les sommes reçues doivent être utilisées par les PPC dans le but de diminuer le coût des vérifications à la ferme dans le cadre du programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme des PPC, d'améliorer ou d'accroître la biosécurité à la ferme et d'allouer des fonds aux activités de recherche et de développement pour les protocoles et méthodes pour atténuer et contenir tout déclenchement de maladie animale étrangère au Canada.

En 2011, les PPC ont reçu 94 638 \$ à titre de règlement intégral et définitif d'un recours collectif relatif à la méthionine. Les sommes reçues doivent être utilisées par les PPC au bénéfice des producteurs de poulet canadien et des PPC.

Les variations dans les produits reportés pour l'exercice sont comme suit:

	2012		
	Méthionine	Vitamines	Total
Solde au début de l'exercice	95 617 \$	304 936 \$	400 553 \$
Reçu	-	-	-
Intérêts gagnés	1 196	3 810	5 006
Constaté comme revenu	-	(169 629)	(169 629)
Solde à la fin de l'exercice	<u>96 813 \$</u>	<u>139 117 \$</u>	<u>235 930 \$</u>
	2011		
	Méthionine	Vitamines	Total
Solde au début de l'exercice	-	516 091 \$	516 091 \$
Reçu	94 638	-	94 638
Intérêts gagnés	979	5 806	6 785
Constaté comme revenu	-	(216 961)	(216 961)
Solde à la fin de l'exercice	<u>95 617 \$</u>	<u>304 936 \$</u>	<u>400 553 \$</u>

Les charges encourues incluent 169 629 \$ (2011 - 216 961 \$) pour améliorer ou augmenter la biosécurité à la ferme; et pour la recherche et le développement de protocoles et de méthodes pour atténuer et contenir tout déclenchement de maladies animales étrangères au Canada. Le produit est constaté dans les intérêts et autre revenus du Fonds de fonctionnement.

C'est la politique des PPC que son encaisse soit affectée par un montant équivalent à ses produits reportés. Au 31 décembre 2012, l'encaisse affectée maintenue était appropriée. Au 31 décembre 2011, l'encaisse affectée excédait les produits reportés par un montant de 381 777 \$. Suite au 31 décembre 2011, l'encaisse affectée des PPC a remboursé 381 777 \$ à l'encaisse générale des PPC dans le but de corriger le solde de l'encaisse.

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2012	
	Coût	Amortissement cumulé
Matériel de bureau	393 937 \$	296 868 \$
Équipement informatique	246 360	162 281
Améliorations locatives	436 319	174 355
	1 076 616	633 504 \$
Moins l'amortissement cumulé	633 504	
Valeur nette aux livres	443 112 \$	

	2011	
	Coût	Amortissement cumulé
Matériel de bureau	392 637 \$	279 273 \$
Équipement informatique	246 678	165 840
Améliorations locatives	436 319	141 774
	1 075 634	586 887 \$
Moins l'amortissement cumulé	586 887	
Valeur nette aux livres	488 747 \$	

8. INCITATIFS REPORTÉS LIÉS À DES BAUX

Les PPC se sont engagés en 2010 dans un bail qui prend fin en 2020. Le bail inclut un incitatif pour améliorations locatives de 123 252 \$ ainsi que sept mois sans loyer à payer au cours du bail. Au cours de l'exercice, 10 425 \$ ont été ajoutés à l'incitatif puisqu'il y a eu un mois sans loyer à payer.

De plus, en 2010, les PPC ont signé un bail pour deux photocopieurs qui prend fin en 2013; le bail inclut un incitatif de 5 327 \$.

	2012	2011
Solde au début de l'exercice	124 028 \$	127 247 \$
Augmentation ajouté au cours de l'exercice	10 245	10 245
Montant imputé aux charges au cours de l'exercice	(12 760)	(13 464)
Solde à la fin de l'exercice	121 513	124 028
Portion à court terme	12 761	14 871
Portion à long terme	108 752 \$	109 157 \$

9. ENGAGEMENTS

Les PPC se sont engagés en vertu de baux échéant à diverses dates et portant sur la location de locaux et de matériel de bureau. Les versements pour les paiements minimums sont comme suit:

2013	176 210 \$
2014	175 202
2015	159 533
2016	189 768
2017	162 150
2018-2020	411 101
	1 273 964 \$

10. RÉGIME DE RETRAITE

Les PPC ont un régime de retraite à cotisations déterminées à l'intention de ses employés. La cotisation correspond à un pourcentage fixe du revenu annuel de l'employé. La cotisation des PPC au titre de ce régime s'élève à 96 022 \$ (2011 - 97 753 \$).

11. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.